

ANNEE 1948

JUIN

CONJONCTION

No. 15

ARTICLES

Jules Romains, A. Rolland de Reneville, Léon Dégand,
Léon Laleau, Henri Peyre

POEMES

Harry-Martel, Joseph Roland

PORTRAITS

Jean Paulhan par Pierre Descaves

COURRIER DE FRANCE

L'Ecole Nationale des Langues orientales

Les cent cinquante ans de Michelet

Le centenaire d'Henri Duparc

Un almanach français des sciences

Au Musée de la France d'Outre-Mer

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

La ville de Port-au-Prince

L'Observatoire météorologique

Les premiers pas de l'Instruction Publique en Haïti

Livres et Revues

CHRONIQUE

BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

PORT-AU-PRINCE

ANNEE 1948

JUIN

CONJONCTION

No. 15

ARTICLES

Jules Romains, A. Rolland de Reneville, Léon Dégand,
Léon Laleau, Henri Peyre

POEMES

Harry-Martel, Joseph Roland

PORTRAITS

Jean Paulhan par Pierre Descaves

COURRIER DE FRANCE

L'Ecole Nationale des Langues orientales
Les cent cinquante ans de Michelet
Le centenaire d'Henri Duparc
Un almanach français des sciences
Au Musée de la France d'Outre-Mer

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

La ville de Port-au-Prince
L'Observatoire météorologique
Les premiers pas de l'Instruction Publique en Haïti
Livres et Revues

CHRONIQUE

BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI
PORT-AU-PRINCE

Institut Français d'Haïti

CONJONCTION

Est le Bulletin de l'Institut Français d'Haïti.

SES BUTS

- Diffuser les idées fondamentales qui caractérisent la pensée française vivante.
 - Resserrer les liens traditionnels unissant Haïti et la France.
 - Apporter une collaboration effective à l'épanouissement de la culture haïtienne.
 - Rendre compte non seulement des activités de l'Institut Français mais encore de l'activité intellectuelle d'Haïti.
- «CONJONCTION» n'est pas une revue de propagande. Elle ne vise à aucune action politique ou confessionnelle. Elle sollicite la collaboration des auteurs haïtiens et étrangers.

SON MOT D'ORDRE

Tout faire pour que les hommes différents par leur hérédité, le milieu géographique et social qui les a modelés, par les disciplines intellectuelles qui ont formé leur pensée, puissent se connaître, se comprendre, et soient mis en mesure d'apporter leur contribution originale à l'élaboration d'une véritable conscience humaine.

SOMMAIRE

	Page
I Jules Romains — <i>Sur une vitesse critique</i>.....	1
A. Rolland de Reneville — <i>Etat actuel du surréalisme</i>	4
Léon Dégand — <i>Qu'est-ce que la peinture abstraite ?</i>	7
Léon Laleau — <i>Trois grands poètes sur un petit quatrain</i>	10
Henri Peyre — <i>Travaux récents sur la littérature française</i>	15
Harry-Martel — <i>Trois poèmes</i>	24
Joseph Roland — <i>Après la chute</i>	24
Pierre Descaves— <i>Jean Paulhan, éminence grise des lettres françaises</i>	27
II Courrier de France	
L'Ecole Nationale des langues orientales vivantes.....	<i>Par Henri Boissin</i> 31
Les cent cinquante ans de Michelet.....	<i>Par J. Ernest Charles</i> ... 34
Le centenaire d'Henri Duparc.....	<i>Par René Dumesnil</i> 37
Un almanach français des sciences.....	<i>Par René Sudre</i> 39
Le centenaire de l'abolition de l'esclavage au Musée de la France d'Outre-Mer.....	<i>Par Luc Nemours</i> 42
III Lettres, Sciences et Arts en Haïti	
La ville de Port-au-Prince.....	<i>Par Antoine Bervin</i> 44
L'Observatoire météorologique de Port-au- Prince.....	<i>Par le R. P. Bettembourg</i> 48
Les premiers pas de l'instruction publique en Haïti.....	<i>Par Rulx Léon</i> 53
Livres et Revues.....	58
IV Chronique	

RHUM BARBANCOURT

Apprécié depuis 1862

**Port-au-Prince
Tel. 2756**

**Les livres et les manuscrits doivent être envoyés
au Directeur de l'Institut Français
3, Avenue Charles Summer — Port au Prince — Haïti
Téléphone : 5452**

ABONNEMENT ANNUEL

(6 numéros) :

En Haïti : 3 dollars

a l'Etranger : 3 dollars 50

Le Numéro est vendu : 3 gourdes (\$ 0,60)

**Pour la publicité, qui est strictement limitée,
s'adresser à l'Institut Français.**

PHARMACIE SEJOURNE

Fondée en 1864

**ETIENNE SEJOURNE
(1864-1889)**

**FREMY SEJOURNE
(1889-1937)**

**RAOUL et MAX SEJOURNE
(1937)**

LABORATOIRE D'ANALYSES

Laboratoire de préparation d'ampoules stérilisées — Port-au-Prince

I

Jules Romains, de l'Académie française : SUR UNE VITESSE CRITIQUE.

Lorsqu'au dix-neuvième siècle les fondateurs de l'ethnographie scientifique et de la sociologie, au lieu de s'en tenir comme leurs prédécesseurs à des notions confuses et semi-légendaires sur les «peuples sauvages», commencèrent une étude sérieuse des régions de la planète où il en subsistait encore, ils furent amenés à faire toutes sortes de remarques, dont certaines étaient intéressantes pour une théorie de l'évolution humaine en général.

Par exemple, ils se convainquirent bientôt que les mœurs, coutumes, croyances, les plus singulières à nos yeux, qui régnaient chez telle tribu de l'Afrique centrale ou équatoriale, loin d'être des bizarreries locales, représentaient les survivances d'une situation très ancienne, que beaucoup d'autres peuples, sinon tous, avaient connue au cours d'une période reculée, mais dont ils s'étaient dégagés depuis longtemps. C'est ainsi qu'en pénétrant à l'intérieur de l'Australie ou en analysant les relations des explorateurs qui avaient pénétré, ils eurent le sentiment de découvrir chez les indigènes, qui n'avaient eu jusque-là aucun contact avec les blancs, non pas un amas de monstruosité défiant le bon sens, comme celles que Voltaire s'amuse à énumérer dans son *Essai sur les Mœurs*, mais un morceau authentique d'humanité primitive, conservé dans un état de fraîcheur miraculeux — comme des insectes des époques géologiques disparues se retrouvent intacts dans une coulée d'ambre.

Ces observations, même si elles ont été corrigées sur certains points, se sont jointes à d'autres pour renouveler l'idée qu'on se faisait du devenir historique. Car l'étendue de la planète, et aussi bien des documents incontestables du passé, nous offrent tous les degrés intermédiaires entre les civilisations les plus stationnaires et celles qui ont le plus évolué. A côté des sociétés qui semblent n'avoir pour ainsi dire point bougé depuis l'âge de pierre, il y a celles qui se sont arrêtées à une certaine étape, ou qui ne se sont ensuite modifiées que d'une manière imperceptible. On a souvent cité à ce propos le cas de la Chine, celui du monde islamique, jusqu'à la veille des temps actuels.

D'autres exemples, bien qu'un peu différents, comme celui de l'Égypte antique, conduisent à des conclusions analogues.

Conclusions que vous rencontrerez chez beaucoup d'auteurs, et qui sont devenues presque des lieux communs. Elles mettent en relief le fait qu'il y a toujours un rapport entre la mobilité d'une civilisation et la richesse des contacts qu'elle a eus avec le dehors. Une société qui n'a pas bougé depuis la préhistoire était située dans un continent, ou un recoin de continent, inconnu du reste du monde, et que n'atteignaient ni les migrations, ni les guerres étrangères, ni les voyages commerciaux pourtant parfois si aventureux. Une société qui n'a bougé que très lentement, ou qui, à partir d'une certaine date, a cessé d'évoluer, le doit à la rareté des contacts, ou à leur raréfaction progressive au cours des temps. Bref, une collectivité abandonnée à elle-même tend à se perpétuer telle quelle. La nouveauté lui est ennemie, lui est même inconcevable. En revanche si elle est située à un carrefour géographique, si les influences du dehors y sont nombreuses et puissantes, si en outre, par une conséquence presque inévitable son territoire a souvent servi de champ de bataille, elle devient l'un des points du monde où notre espèce semble manifester une aptitude continue au changement.

Cette thèse, on le voit, fait apparaître une telle aptitude comme un effet subalterne, dont les causes sont relativement extérieures. Mais depuis le début de l'époque moderne, surtout depuis le dix-neuvième siècle, il faut bien tenir compte d'un autre facteur qui, celui-là, est franchement interne. Il réside dans une transformation autonome des conditions de la vie, provoquée principalement par la science et la technique. Des inventions se produisent, avec une vitesse croissante. Chacune d'elles bouleverse plus ou moins profondément les habitudes, crée des besoins, une nouvelle répartition du travail et de la richesse. L'arrangement même de la société peut être remis en question. Quand on parle de la «révolution industrielle», dont l'âge moderne a été le témoin, le mot de révolution doit être entendu dans son sens le plus large. Beaucoup de révolutions politiques, en comparaison, n'opèrent qu'à la surface, ou ne sont qu'un corollaire de cette révolution industrielle. Autrement dit les institutions, les lois, ne font qu'enregistrer la rupture de l'équilibre antérieur, et que chercher tant bien que mal la formule officielle d'un équilibre nouveau.

Mais comment ne pas s'ouvrir du même coup à certaines inquiétudes ? Certes le destin de l'humanité n'aurait pas été si glorieux si, pendant des dizaines ou des centaines de siècles, elle avait vécu dans la stagnation. Il est même probable que les so-

ciétés primitives, croupissant sur place, eussent connu à la longue des phénomènes de dégénérescence et de sclérose, dont il semble bien que les tribus africaines ou australiennes évoquées plus haut offrent des preuves. Mais d'un autre côté n'y a-t-il pas, dans le changement, une vitesse critique ? A priori cela semble évident. Le plus féru de « progrès » ne prétendra pas qu'on puisse, par exemple, modifier chaque année du tout au tout les méthodes de la construction automobile, donc l'approvisionnement de cette industrie en matières premières, son outillage, la distribution de sa main-d'œuvre, l'apprentissage de cette main-d'œuvre, les formules de publicité et de vente, sans parler des retentissements indirects que l'on ne finirait pas d'énumérer (équilibre du travail national, chômage, commerce extérieur, marché devises etc...) N'importe quel autre exemple, d'une importance analogue, dicterait les mêmes réflexions. Et si cette rapidité de changement affectait toutes les industries, toutes les activités plus ou moins suspendues à la technique moderne, il est clair que la société soumise à un tel régime périrait bientôt. Ce serait pour elle l'équivalent d'un délire convulsif ou d'un tétanos.

Donc, il y a sûrement une vitesse de transformation qui ne peut pas être dépassée. La question est de savoir si nous n'avons pas déjà franchi la limite critique, ou si nous n'allons pas bientôt la franchir. C'est une question d'une gravité vitale, et qui en commande une foule d'autres. A quoi bon en particulier se quereller sur des problèmes de structure politique, ou de rendement économique, ou de justice sociale, à quoi bon chercher laborieusement un équilibre nouveau, si tout équilibre est condamné à être détruit avant même de s'être formé ou essayé ?

Je n'ai pas l'impression que le problème préoccupe les esprits, ni qu'il soit au premier rang d'un programme quelconque. C'est grand dommage. Puisse-t-on n'en avoir pas à le regretter bientôt.

A. Rolland de Reneville : ETAT ACTUEL DU SURREALISME.

Si le surréalisme marque encore d'une visible empreinte les productions de nombreux poètes contemporains qui évitent de s'en réclamer, et vont jusqu'à se prétendre dégagés de son influence, il n'est pas douteux qu'il ait cessé de constituer en France une école militante. Plus encore que de la défection de ses partisans de la première heure, le surréalisme a souffert d'une contradiction interne que son chef d'école André Breton a suscitée sans parvenir à la résoudre. On sait que sous l'impulsion de son promoteur, le surréalisme considérait la poésie comme une méthode de connaissance propre à découvrir à l'homme les régions encore inexplorées de son esprit. André Breton s'appuya sur les découvertes de Freud pour éclairer la genèse de l'inspiration poétique tout entière commandée, selon lui, par les mouvements de l'inconscient. Il définit, en 1924, le surréalisme un automatisme psychique pur par lequel on se propose d'exprimer soit verbalement, soit par écrit, soit de toute autre manière, le fonctionnement réel de la pensée».

André Breton entendait par fonctionnement réel de la pensée la mise à jour de cette part de l'esprit qui s'exprime dans les actes manqués et dans les rêves, et il tendait à effectuer, selon sa propre expression, «la résolution future de ces deux états en apparence si contradictoires que sont le rêve et la réalité, en une sorte de réalité absolue, de surréalité». La technique qu'il inaugura avec Philippe Soupault, dans le livre intitulé *Les Champs Magnétiques*, pour permettre à l'inconscient de s'exprimer en dehors du contrôle de la raison, fut celle de l'écriture automatique dont les exemples ne s'observaient antérieurement que chez les médiums à l'état de transe, et certains malades atteints de troubles mentaux. De la sorte, le discours poétique tendait à prendre naissance dans une région inexplorée de l'esprit humain, et les mots qui le composaient, n'obéissaient plus aux lois de l'exposition et de la démonstration ; ils perdaient leur valeur d'échange et devenaient des puissances qui s'engendraient les unes les autres, et composaient, par une sorte d'alchimie verbale, des images stupéfiantes, et des effets de surprise et de cocasserie que l'on nommait dépaysants.

André Breton déduisit des vues qu'il venait de concevoir sur la véritable nature de l'homme, une doctrine qui tendait à

la révision des notions acquises, non seulement en matière d'art, mais encore sur les plans de la morale, de la religion et de la politique. Issu d'une méditation sur la psychanalyse, le surréalisme prit tout d'abord une position idéaliste selon laquelle la pensée se donne à elle-même son univers, et peut, en se libérant, créer de ce fait un monde de libertés. Mais l'ambition révolutionnaire d'André Breton l'incita bientôt à ne point se tenir pour satisfait d'avoir partiellement bouleversé les conceptions morales et esthétiques de l'homme : il voulut passer à l'action directe sur le plan politique, et introduisit de la sorte une dramatique contradiction à l'intérieur de son système lorsqu'entraîné par sa «volonté de changer le monde», il tenta de faire coïncider la doctrine surréaliste avec la doctrine communiste. En fait, nul compromis n'était possible entre une théorie qui concevait la révolution comme l'avènement d'une ère de liberté qui devait à jamais ruiner toutes les contraintes, abattre les mythes religieux et politiques, et assurer le triomphe de l'individu enfin dégagé des impératifs sociaux, et une doctrine qui n'attaquait les mythes de la société bourgeoise qu'en tant qu'ils étaient le produit d'une économie fondée sur le capitalisme libéral, mais ne devait pas répugner à ressusciter la plupart d'entre eux dans les cadres d'une société à forme dictatoriale appuyée sur le capitalisme d'Etat. Le groupe surréaliste placé devant ce dilemme qu'il s'était lui-même choisi, se désagrégea à son contact. Certains de ses membres, tels que Benjamin Péret et Antonin Artaud, restèrent fidèles à leurs convictions majeures, mais durent se satisfaire dans l'immédiat d'une activité purement littéraire. Les autres, et parmi eux l'on peut citer Louis Aragon et Paul Eluard, s'adonnèrent à une action politique.

Depuis son récent retour en France, André Breton reste intellectuellement isolé, ou du moins les jeunes gens qui se réunissent encore autour de lui n'ont point jusqu'à ce jour produit d'œuvres qui aient fait connaître leurs noms. Par contre, le fondateur du surréalisme a publié au Canada un très beau livre, qui doit être prochainement réédité en France, sous le titre *Arcane 17*. Cette dernière œuvre emprunte son titre à la dix-septième lame des tarots intitulée : L'Etoile. La description de cette lame, qui représente une femme tenant dans chaque main une cruche dont elle use afin de puiser de l'eau dans un ruisseau, tandis que sept étoiles brillent sur sa tête, revient comme un leit-motiv dans une méditation qui prend pour thème la description de l'île canadienne Bonaventure, et, à partir de ce paysage miroitant, opère une révision des valeurs et de la pensée surréaliste en fonction des événements contemporains, et aboutit au mythe de la résurrection d'Osiris interprétée comme

un rêve éclairant. André Breton qui ne se réfère plus nulle part, dans cet essai, aux théoriciens du matérialisme dialectique, y évoque avec émotion les premiers socialistes français, tels que Charles Fourier et Enfantin. A l'occasion de l'analyse des mythes, il donne le pas à l'interprétation ésotérique sur l'interprétation positiviste. Il semble que Breton tende à résoudre la contradiction qui causa l'agonie du surréalisme par un repli de la doctrine sur ses positions idéalistes. Nous ne pouvons encore savoir si le chef d'école du surréalisme, en retournant à son point de départ, considère sa mission comme achevée ou s'apprête à donner au mouvement une direction nouvelle. Les points de vue qu'il développe dans son dernier ouvrage, et, notamment, la référence au mythe de la résurrection d'Osiris qu'on y découvre, inclinent à opter pour la seconde hypothèse.

Léon Dégand : QU'EST-CE QUE LA PEINTURE ABSTRAITE ?

La peinture abstraite est à l'ordre du jour. On parle aujourd'hui de peinture abstraite comme, il y a vingt-cinq ou trente ans, sinon bien davantage, de cubisme : avec autant d'enthousiasme ou d'horreur, sinon autant d'incompétence. Car le cubisme, évidemment, n'a pas tardé de se mettre de la partie, tant du côté des partisans que des détracteurs de cette nouvelle conception artistique, mais surtout du côté de ces derniers et pour une raison fort simple : la peinture abstraite n'est pas encore suffisamment connue et, en particulier, des gens du monde.

D'ailleurs, les riches collectionneurs n'ont garde d'acheter de la peinture abstraite : les marchands ne s'y intéressent pas encore ouvertement sauf de très rares exceptions, la cote n'est pas soutenue et les tableaux abstraits font à la salle des ventes des prix dérisoires.

Mais s'il n'est pas encore de bon ton d'accrocher de la peinture abstraite à ses murs, la peinture abstraite n'en est pas moins l'objet de nombreuses conversations et de débats dont la confusion apparaît nettement au premier examen sérieux. On discute de la valeur et de l'avenir de la peinture abstraite et souvent on ne sait pas en quoi elle consiste, on n'en a jamais vu ou on la confond avec toute peinture qui n'est pas d'un réalisme traditionnel, avec la peinture cubiste, par exemple. Avant donc de juger, dans un sens favorable ou non, éclairons notre lanterne. D'un texte que nous ne comprenons pas nous disons : c'est de l'hébreu. De toute peinture qui ne nous est pas tout de suite accessible évitons bien de déclarer : c'est de l'abstraction.

Est abstraite, toute peinture qui ne témoigne, à aucun degré, aussi minime soit-il, d'une imitation de la réalité du monde visible. Si, dans une peinture, vous distinguez une apparence de table ou de visage humain, ce n'est pas une peinture abstraite. Une peinture abstraite est établie exclusivement sur des données formelles, sur des assemblages, harmonieux s'entend, de lignes, de formes et de couleurs, dépourvues de toute signification réaliste.

Une difficulté se présente ici. L'abstraction d'une peinture dépend, semble-t-il, de la perspicacité de celui qui la regarde.

Tant de peintres contemporains, qui s'inspirent cependant du monde extérieur, imposent à leur modèle de telles déformations, de telles transpositions plastiques, que la réalité représentée en devient méconnaissable. Il faut, à présent, une certaine éducation, un certain entraînement pour découvrir le sujet réaliste d'où partit le peintre. C'est parfaitement juste. Nous dirons donc qu'une peinture est *pratiquement* abstraite si les esprits les plus avertis n'y distinguent aucune trace de réalisme.

Néanmoins, une peinture n'est *réellement* abstraite que si l'artiste ne recourut qu'à des éléments picturaux purs. Et c'est ce qu'il importe de retenir.

Comment des peintres arrivent-ils à concevoir une peinture de cette sorte, aussi différente que possible de tout ce qui, depuis des centaines et peut-être des milliers d'années, l'on appelle : la peinture ?

Le processus fut lent, mais sûr. Jusqu'aux Impressionnistes, inclus, l'ambition des peintres fut de donner de la réalité du monde extérieur les représentations les plus exaltantes, sans doute, mais aussi les plus exactes. Le peintre visait à idéaliser ses modèles, êtres humains ou paysages, et il les déformait donc, mais sans cesser de se conformer à leurs apparences. Les Impressionnistes innovèrent : reprenant certaines découvertes de Constable et de Delacroix, ils tentèrent de figurer la réalité non plus telle qu'elle est, mais telle qu'on la voit ? Ils divisèrent, notamment, le ton local en ses composantes chromatiques, l'œil du spectateur étant chargé, afin de reconstituer le ton cherché, d'opérer la synthèse de ce que le peintre avait divisé.

En divisant le ton en ses composantes pures, les Impressionnistes prirent et répandirent le goût des couleurs pures, de la couleur qui est belle par elle-même, pour son éclat et non en raison des objets qu'elle sert à représenter. Gauguin comprit la leçon et les Fauves, au début du siècle, en tirèrent les conclusions que l'on sait : c'était le triomphe de la couleur en soi.

Concurremment, la forme était l'objet de mêmes recherches. Cézanne réduisait ses paysages, natures mortes et figures à leurs formes essentielles, n'hésitant pas à les géométriser, à les assimiler à des cylindres, des cônes et des sphères. Les Cubistes systématisèrent l'effort de Cézanne, et l'exemple de la sculpture nègre les y encouragea. Ils s'imposèrent la forme en soi.

Mais toutes les écoles qui succédèrent à l'impressionnisme sacrifiaient encore, dans une mesure toujours moindre, il est vrai, au réalisme, non sans cependant s'en prétendre adversaires. L'hostilité au réalisme couvait partout, même quand il n'osait

pas s'avouer ou qu'il s'ignorait. Elle était dans l'air. Il suffisait d'un rien d'audace et d'imagination pour passer à la peinture pure. Ces deux qualités ne manquèrent pas de se trouver, surtout en cette période d'ardentes investigations.

Et c'est ainsi qu'en divers points du monde occidental, des peintres, qui ne se connaissaient pas entre eux mais qui, en somme, baignaient tous dans la même atmosphère picturale, découvrirent, chacun de son côté, cette peinture pure, la peinture abstraite. Kandinsky fut le premier, en 1910. Mais, dans les années qui suivirent, Kupka, Delaunay, Lissitzky, Mondrian, Malewitsch, Magnelli et peut-être d'autres, dont les noms resteront ignorés, arrivèrent aux mêmes conclusions. C'était dans la logique des événements. Cette révolution picturale — qui connaît aussi des réalisations en sculpture, et non des moindres — n'est donc pas, comme on le croit souvent, la conséquence des bouleversements internationaux, politiques et moraux, qui occupent l'univers depuis la guerre de 1914-1918.

Quels sont les mérites authentiques et valables de l'art abstrait ? La place me fait défaut pour les examiner. Ce qui est certain, c'est que nous nous trouvons devant un mode d'expression tout à fait nouveau, et sans précédent au cours de l'histoire des arts plastiques. Il n'est pas le fait de fumistes, bien que pas mal de faiseurs, plus ou moins habiles, se soient glissés dans les rangs des abstraits et que le recul soit encore insuffisant pour les reconnaître toujours avec certitude.

Il convient cependant que l'art abstrait cours sa chance. La liberté est souvent féconde et créatrice. L'avenir appartient à tous. Le cinéma ne fut, à ses débuts, qu'une curiosité des champs de foire.

Léon Laleau : TROIS GRANDS POETES

SUR UN PETIT QUATRAIN.

A la manière de Tristan Derème

Les poètes, lorsqu'ils sont amis, et de talent, nous convient à des exercices bien plaisants, en vérité. L'on en rapporte, de surcroît, d'assez passionnantes richesses sur le métier de versifier. Quelque bien fait soit-il, aucun manuel de prosodie ne nous en gratifie de semblables.

Et, ce notant, je me reporte à l'Art poétique de Sibilet qui n'est, au dire d'un critique, qu'une côte mal taillée entre la manière de Marot et les innovations de Ronsard ; aux pages de du Bellay, traduction juxtalinéaire, ou presque, de l'italien Speroni. Elles reviennent tout uniment aux formes obsolètes de l'antiquité, qualifiant d'épicerie (déjà !) les vieux genres français, si curieux dans leur candeur et leurs acrobaties.

Et, sans omettre la Défense du mathématicien Jacques Pelletier, l'abrégé de Ronsard, et les anxiétés phonétiques de l'Abbé Rousselot, je songe aussi au Traité de Banville, intraitable et borné, comme une vieille fille de comédie ;

à celui de Dorchaim, tellement méticuleux que la personnalité s'y asphyxie au moindre fléchissement ;

au Précis de Romains et Chennevière, à ce point particulier, qu'on le croirait fait sur mesure, au strict usage de ses auteurs ou de l'Unanimisme ;

et, enfin, à celui de Duhamel et Vildrac qui mériterait bien qu'on le remît en marche, et à l'heure.

Et comment oublierai-je en outre, ces *Clefs de la Poésie* (1), finement ouvragées, et que, parfumées *aux Fleurs de Tarbes*, nous tend, si précieusement, Jean Paulhan ;

les Notes et Réflexions de Pierre Lièvre, science adroitement embusquée derrière un désordre apparent ;

et ces intarissables et tempétueuses hardiesses, toujours en écorce, d'Henri Brémond, académicien et abbé, qui n'a jamais écrit, ou, tout au moins, publié un vers...

* * *

(1) *La poésie est un mystère dont le lecteur doit chercher la clef.* (Mallarmé).

C'est après manger et boire, aux moments où ils se délassent, — ne le dirait-on pas, plutôt, — que ces élus d'Apollon rassemblent à portée de mains toutes les ficelles de leur industrie, démontent et remontent, sous nos yeux, leurs lyres.

Sous nos yeux, inquiets, dès l'abord;
et, par la suite, éblouis.

Et, pour notre dilection et notre instruction, ils dévêtent du dernier de leurs voiles les secrets les plus dissimulés de leur esthétique, en même temps qu'ils ramènent au jour les trésors enfouis aux profondeurs les plus reculées de leur sensibilité.

Et c'est ainsi qu'ils nous enseignent, non pas à chasser comme un chien comme le conseille Jules Renard qui n'était guère poète, l'Inspiration, quand elle daigne s'offrir à nous, mais à nous donner garde contre sa fluviale prodigalité et sa compromettante inconvenance.

Un poète inspiré, — et c'est, qui exagère ainsi, toujours l'auteur des CLOPORTES, — est un poète qui fait des vers faux.

La vérité ne me semble pas aussi coupante.

Sans doute, vaudrait-il mieux nuancer. Et, pour ma part, j'atténuerais ainsi : Les poètes qui ne sont qu'inspirés... etc. etc...

Et ce serait justice, comme on s'exprime encore aux dernières lignes des plaidoyers écrits, car la Poésie est « alliance d'attention et de rêverie », et, comme, des milliers de fois, on l'a écrit, inspiration et transpiration.

* * *

J'ai gardé mémoire d'un quatrain, impertinent comme un trait de Robert de Montesquiou;

spirituel à la manière d'une réplique du Marquis de Bièvres; ciselé ainsi qu'un bijou moderne, — et je veux dire : sans que trop y paraisse de préoccupations artistiques. Petit quatrain épigrammatique autour duquel trois grands poètes organisèrent un tournoi, sagace et serré, à l'extrême.

La salle à manger, on l'avait transmuée en *court*.

Les rimes, en balles.

L'Amour et le talent, en raquettes.

Les trois partenaires se nommaient Toulet, Derème et Derennes.

L'Amitié jouait l'arbitre.

* * *

Quant au trophée, le bonheur de joindre le parfait, le synthétisait à merveille.

Un jour, — et il n'y a guère, eut précisé mon ami feu Tristan, dernier disciple de La Fontaine, qui ne croyait en rien s'amoindrir en rendant ses devoirs à Vaugelas, — Théodore Descalandre retint à déjeuner trois amis, dont cette interrogeante Madame Baramel. Elle n'aime, comme chacun sait, ni les CONTRE-RIMES, ni MONSIEUR DU PAUR. Elle ne goûte qu'à peine la perfection et la sensualité, — toutes deux, savamment inapparentes, — de la musique de Chabaneix. Et cela, — je l'écris, en passant, mais non à l'imprévu, — ne dépose pas au profit de son goût, ni en faveur de sa culture.

Cette gente dame se fut ennuyée à mourir si la conversation n'eut été particulièrement pétillante, pareille au vin de Champagne que l'on sabla; et prodigieusement capiteuse, tout de même que le cognac qui protégea les hôtes de s'indigérer. Les hôtes et l'amphytrion lui-même qui, comme à l'accoutumé, les traita généreusement.

Mais retournons au quatrain. Il enrichit généreusement et pimanta, de sorte égale, le menu, déjà si varié et si piquant de la pantagruélique agape.

Le voici :

*Fanchon, vous êtes si velue,
Mais, vous le dirai-je, Fanchon?
Que je vous crus, vous voyant nue,
A cheval sur votre manchon.*

On y reconnaît, à première lecture, l'aisance, la dextérité et la malice qui projettent leurs rayons croisés aux quatre coins de LA VERDURE DOREE.

Et, de fait, on le doit à Tristan Derème.

A peine LE CRI DE TOULOUSE l'eut-il publié que Charles Derennes se mit en tête, n'y trouvant pas satisfaction intégrale, de le modifier suivant son canon de perfection propre.

Peut-être même pensait-il qu'à le remanier, il l'améliorait.

Charles Derennes, — et je sais n'apprendre rien à personne, — est un poète de notoriété. La Gloire eut même quelque coquetterie avec lui, fort compromettante.

Il est de la Nouvelle Pléiade. Son nom figure, entre, entre autres, ceux d'Anna de Noailles et de Paul Valéry, au second recueil de cette Académie poétique où l'on est encore sept, comme dans certaine constellation ou tel qu'aux jours de la semaine.

*Fanchon, vous êtes si velue,
Que je vous crus, hier, Fanchon,
A crouppetons et toute nue,
Assise sur votre manchon.*

Et voilà la version de l'auteur du LIVRE D'ANNIE.

J'avoue que je ne m'en réjouis, ni même ne m'y plais. Mon sentiment se juxtapose, point à point, à celui de l'auteur initial des quatre petits vers qui dévoilent tant de choses : dessous craquant au grand écart ou feuille de vigne subtilisée par le vent...

Et l'on sollicita, du coup, le verdict définitif du Chef de l'École Fantaisiste.

Et il le rendit de bonne grâce.

Et, non pas à huitaine, comme on dogmatise au Palais. Mais, sans cesse, ce qui, je crois, signifie aussi : sans délai.

Et ce fut un billet, léger comme l'Ironie de bon aloi; discret, ainsi que toute politesse d'homme de qualité; plein de tact, en quoi il ressemble à l'Amitié elle-même; un billet dans la manière enfin, et en bref, de Toulet.

Cher ami, et Monsieur Huc, (2)

Votre quatrain est charmant, mais j'y suis gêné par la pauvreté des rimes LUE et NUE (les rimes devant être riches dans les petites pièces.) Peut-être, pourriez-vous le modifier dans ce sens-ci :

*Ah! vous le dirai-je, Fanchon,
Vous êtes telle devenue
Que je vous crus, vous voyant nue,
A cheval sur votre manchon.*

ou bien :

Vous êtes tel ours devenue...

ou bien :

Telle toison vous est venue...

Au moins, éviteriez-vous les rimes croisées qui ne sont pas bonnes dans un quatrain.

Et, peut-être, devrais-je, à l'instant, humblement, m'excuser d'avoir, après Tristan qui le fit dans une de ses éblouissantes et multiples plaquettes, écouté en second, — et sans le brio du premier, — cette amusante aussi bien qu'enseignante histoire.

* * *

(2) Dérème, de son vrai nom, s'appelait, comme on le sait : **Philippe Huc.**

Jamais Chef d'Ecole ne fit tel qu'on vient de le voir au premier, comme au plus aimé de ses disciples, cours plus gracieux, plus modéré, ni plus fertile, de prosodie.

Je ne sais quelle des trois modifications de l'auteur savamment elliptique des COPLES «plaça la dernière balle»?

Aucun des déjeuneurs ne l'a répété.

Et jamais le quatrain ne fut republié.

Quant à moi, mon jugement s'empêtre en un hallier d'hésitations.

Lorsque je crois me stabiliser au deuxième des changements suggérés par l'Ami de Nane, — de Nane, et de sa mère, — je m'aperçois, tout aussitôt, que le troisième m'agrée davantage, et m'enchanté mieux.

A moins que ce ne soit, — la seconde d'après, — ni le deuxième, ni le troisième, — mais l'autre...

* * *

Les poètes, — quand ils ont du talent et que l'Amitié les unit, — nous apprennent vraiment, en ne croyant qu'entre eux, se divertir, bien des choses sur le métier, — c'en est un, — de tourner un vers et de modeler un poème.

A prendre part, rien qu'en témoin à ces exercices, on s'initie agréablement aux moyens de «tenter la fortune au Parnasse».

Et bien plus fécondément qu'à pâlir sur des arts poétiques dont les décrets se contredisent à l'envi, ou s'annulent, comme plus et moins.

Ou qu'à nier toute prosodie, ce qui est solution de facilité ou de paresse, à la portée du premier, si ce n'est, du dernier venu...

Henri Peyre : RECENTS TRAVAUX SUR LA LITTÉRATURE FRANÇAISE CONTEMPORAINE (II) *

Quelques ouvrages d'intérêt général ont tenté la synthèse de l'activité littéraire des années de résistance ou ont fait le point sur un genre d'écrits ou un groupe d'œuvres. Tel le livre agréable et fin de V. Debidour, *Saveurs des lettres. Problèmes littéraires* (Plon, 1946) qui corrige la raideur de certains manuels de méthode littéraire et peut apprendre aux étudiants à marier l'analyse critique et la jouissance. Robert de Luppé, dans *Délivrance par la littérature* (Aubier, 1946), traite, à l'aide de fines analyses, le sujet de la catharsis du créateur par son œuvre. Georges Pillement a publié le premier volume d'une *Anthologie du théâtre français contemporain* (Editions du Bélier, 1945), Maurice Chapelain une *Anthologie du Poème en prose* (Julliard, 1947). Louis Parrot a rassemblé dans un excellent ouvrage de référence toutes les données sur la littérature qui résista, en France et hors de France, entre 1940 et 1944 (*L'Intelligence en guerre*, La Jeune Parque, 1945). Sur le roman, qui a traversé une crise de conscience pendant les années de guerre, le gros volume de Confluences, *Problèmes du roman* (1944) renferme une cinquantaine d'essais dont la plupart de valeur. Jean Pouillon, l'un des bons critiques d'aujourd'hui, pénétré de philosophie existentialiste et muni d'une vaste culture, a écrit un livre important, *Temps et roman* (Gallimard, 1946). R. M. Albérés traite aussi du roman dans *Portrait de notre héros* (Le Portulan, 1946) avec une fougue qui balaie bien des traditions.

Un tri sévère a été fait pendant les années récentes entre les romanciers de l'entre deux guerres. La critique, comme la curiosité ou la sympathie du public, s'est détournée de figures naguère admirées, soudain couvertes de rides : on n'accorde presque nulle attention à Colette, Duhamel, Romains, Lacre-
telle, Larbaud, Morand. Giono et Montherlant se sont mis à l'écart par leur attitude pendant la guerre. Gide apparaît comme un survivant d'une autre époque et les faiblesses de son œuvre de romancier, les banalités qui alternent dans son *Journal* trop loué avec les pensées de quelque originalité sont cruellement aperçues par une génération que ne séduit plus le prestige du

(*) Voir *Conjonction* No. 14, p. 24.

gidisme. Jean Hytier a donné une nouvelle édition de son excellent livre (Charlot, 1945) et Paul Archambault, dans *Humanité d'André Gide* (Bloud et Gay, 1946) a envisagé le célèbre satanisme gidien d'un point de vue catholique, mais largement compréhensif. E. Buchet a été plus dur, et plus injuste, dans son petit pamphlet contre Gide, Valéry et Proust : *Ecrivains intelligents du vingtième siècle* (Corrêa, 1945). Cocteau sent également venir la vieillesse redoutée, et le livre de Claude Mauriac, *Jean Cocteau ou la vérité du mensonge* (Odette Lieutier, 1945) a amorcé la réaction qui menace tant de parties frêles de l'œuvre de cette obstinée coquette. Bernanos, sur qui Gaëtan Picon va publier un ouvrage et Luc Estang un autre, apparaît comme un revenant et un survivant aux jeunes Français que ses romans, étalant leurs défauts autant que leur mérite imaginaire, déconcertent. Alain-Fournier, enfin, après avoir été porté aux nues en 1920-30, se voit aujourd'hui disséqué, et ramené, par une réaction sévère, à sa vraie place, qui n'est pas parmi les tout premiers. Marcel Arland et Gabriel Brunet avaient mis en doute ses mérites trop surfaits dès 1939 ; T. Marcejac, dans le troisième numéro d'*Arts et Lettres* (mai 1946) voit en lui « du Massenet plus que du Ravel » et un excès de suavité. Aimé Becker retrace son *Itinéraire spirituel* chez Corrêa (1946) et Emile Rideau écrit un petit livre pour enseigner aux étudiants *Comment lire Alain-Fournier* (Aux Etudiants de France, 1946). Il est parfois dangereux d'être trop tôt connu au rang de classique. Charles du Bos, enfin, semble aussi devoir être rangé parmi ceux envers qui une génération nouvelle se montre plus sévère que ne furent ses amis et contemporains. La publication en français de son médiocre *Qu'est-ce que la littérature* (1945) ne pouvait guère en effet ajouter à sa gloire. Peut-être le *Journal* dont le premier volume, couvrant les années 1921-1923, a paru chez Corrêa en 1946, fera-t-il plus pour assigner à Du Bos une place respectée que la plupart de ses écrits, à l'exception du premier et beau volume, d'*Approximations*. Jean Schlumberger, par contre, sans se hausser parmi les grands essayistes, a conquis un prestige accru pendant la guerre et le livre de Marie Delcourt qui lui est consacré (Gallimard, 1945) est un hommage intelligent à cette grave et pure figure.

Le romancier moderne sur lequel on a travaillé le plus assidûment est Marcel Proust. Ramon Fernandez a publié sur lui un livre général chez Gallimard en 1944, Autun Polanscak une thèse sur *La Peinture du décor et de la nature* en 1941 et le Dr. Georges Rivane un petit ouvrage sur *L'Influence de l'asthme sur l'œuvre de M. Proust* (La Nouvelle Edition, 1945), préfacé par

un médecin fort lettré, Henri Mondor. Mais c'est hors de France que se sont rencontrés les Proustiens les plus acharnés à explorer les secrets de la *Recherche du temps perdu* : Léon Guichard dans *Sept études sur M. Proust* (Le Caire, éd. Horus, 1942) et Etiemble, *Marcel Proust et la crise de l'intelligence* (Alexandrie, éditions du Scarabée, 1945) ; H. C. Stockwell, «L'image dans l'œuvre de Proust,» *Modern Languages* (Londres, décembre 1944) ; M. Chernowitz, *Proust et la peinture* (New York, 1945). Les articles les plus remarquables ont été ceux de Fernand Vial (P.M.L.A., décembre 1940), Edouard Roditi, *The Quarterly Review of Literature* (printemps 1944), Douglas Alden (*Modern Language Quarterly*, septembre 1943), et surtout des trois plus éminents Proustiens d'Amérique depuis Albert Feuilleray, Germaine Brée (*The French Review*, mars 1942, et *Romanic Review*, décembre 1940 et décembre 1943), Harold March (*Romanic Review*, février 1944 ; un livre important du même auteur est attendu) et de Robert Vigneron (*French Review*, mai 1946 et *Modern Philology*, novembre 1941, mai 1945 et novembre 1946).

François Mauriac a lui aussi été l'objet de plusieurs travaux : Ernst Bendz, en Suède, a tenté de pénétrer dans la psychologie de l'auteur à travers son langage et son style ; Emile Rideau a indiqué aux lecteurs religieux, que ce romancier hardi peut déconcerter, *Comment lire Mauriac* (Aux Etudiants de France, 1945) ; Georges Hourdin l'a également interprété du point de vue catholique dans *Mauriac romancier chrétien* (Editions du Temps présent, 1945), et J. Majault a examiné en lui le technicien du roman dans *Mauriac et l'art du roman* (Laffont, 1946). A l'étranger, l'année 1946 a vu enfin naître en Angleterre un mouvement de curiosité envers un romancier dont le catholicisme pessimiste avait effarouché le public : un romancier anglais des plus originaux, Graham Greene, a présenté dans la *France libre* (16 avril 1945) «Mauriac vu par un Anglais» et le *Times Literary Supplement* du 18 mai 1945 a fait quelque bruit autour de la traduction en anglais des romans de Mauriac. L'Amérique n'a pas encore produit sur ce grand romancier français de travail critique digne de lui.

Giraudoux a beaucoup occupé les critiques, et non seulement parce que sa mort a été l'occasion d'hommages plus sincères que ne le sont d'habitude ces articles de circonstance : il semble que, parmi les auteurs nés entre 1880 et 1890, il ait le plus miraculeusement échappé à l'usure du temps et au passage des modes «d'après-guerre». *L'Arche* de mars 1944 (No 2) élevait à Giraudoux un «tombeau» dont les auteurs étaient André Gide, Marie-Jeanne Durry, Jiri Mucha et Jean Amrouche. Un

numéro spécial de *Confluences* en 1944 a fourni plusieurs solides études de Claude Roy, Jean Blanzat, Pierre Champromis, Henri Cottez, Jean Prévost (sur la préciosité de Giraudoux), Alexandre Astruc (sur sa langue). *Sur*, à Buenos-Aires, publiait également un numéro spécial sur lui en mai 1944 et Thierry-Maulnier un bel article sur «Giraudoux et la tragédie» dans *Formes et Couleurs* (Lausanne, 1944, No. 3). Les essais de Jouvot sur la mise en scène de la *Folle de Chaillot* (*La France libre*, 15 mars 1946) et d'André Rousseaux, «Giraudoux aux enfers,» *Poésie* 44 No. 2, et bien des souvenirs d'amis méritent un rappel. Parmi ces derniers, l'*Adieu à Giraudoux*, prononcé par Paul Morand à Bucarest en février 1944 et publié à Porrentruy (Suisse) en 1944 est l'un des documents les plus révélateurs sur la jeunesse et la formation de l'écrivain. Ajoutons un assez bon livre sur le *Théâtre de Giraudoux* par Jacques Houlet (Ardent, 1945) et un livre remarquable de Claude-Edmonde Magny, *Précieux Giraudoux* (Editions du Seuil, 1945).

Négligeons enfin quelques aînés (tel Anatole France, sur qui Jacques Suffel a écrit une solide étude biographique, Editions du Myrte, 1946, après celle de Jacob Axelrad parue en Amérique, chez Harper, en 1944), et indiquons quelques travaux sur deux auteurs de la génération de 1900 qui sont aujourd'hui l'objet d'études attentives : Saint-Exupéry et Malraux. Sur le premier, une bibliographie très complète parue dans *The French Review* de mars 1946 et due à John R. Miller et Eliot G. Fay n'est à compléter que par quelques titres : André George, «Saint-Exupéry, pilote de guerre,» la *Nef* (octobre 1946), et Armand Hoog dans le même numéro ; Yves Lévy, dans *Paru* (août-septembre 1945) ; Daniel Anet, *A. de Saint-Exupéry* (Corrêa, 1946) et un numéro spécial de *Confluences* annoncé pour 1946-47. La place de Malraux a grandi à mesure que le monde vivait ses romans prophétiques de guerre, de tension révolutionnaire, de cruauté destructrice, et de conscience aiguë au sein des bouleversements. Il est aujourd'hui, parmi les hommes de quarante-cinq à cinquante ans, avec Eluard, le prince de la littérature d'un nouvel après-guerre. On n'avait guère écrit sur lui que des articles hâtifs jusqu'à 1939. Coup sur coup, viennent de paraître sur lui un livre, dû à Gaëtan Picon (Gallimard, 1945) et plusieurs articles importants d'André Rousseaux (*Revue de Paris*, octobre 1946, empreint de quelque sévérité), de Claude Mauriac («Malraux contre la littérature avilie,» la *Nef*, janvier 1946, et «Malraux ou le mal du héros,» *Fontaine*, février 1946), de Pierre Massane («Le Cas Malraux,» *La France libre*, 15 avril 1946). En Angleterre *Horizon* a publié en octobre 1945 un article de D. M. Collar «The

Importance of Malraux,» et une importante interview de Malraux sur le sens de son œuvre. L'article américain de Harry Slochower sur Malraux dans *The Quarterly Review of Literature*, automne 1944, a été repris dans son livre *No Voice is Wholly Lost* (1945).

Le sujet qui a empli revues et journaux, suscité brochures et livres déjà innombrables est enfin l'existentialisme. Peu de mouvements auront été accueillis par une critique aussi attentive, dans l'éloge ou dans le blâme ; et l'un de ses mérites les plus considérables restera d'avoir inspiré un débat philosophique et littéraire de premier ordre. Albert Camus, qui a décliné le titre d'existentialiste (*Nouvelles Littéraires*, 15 novembre 1945), est néanmoins rangé parmi le groupe, et avec quelque apparence de raison. Les meilleurs articles sur lui ont été ceux d'Albert Guérard, Jr. dans *Foreground* (Cambridge, Mass., hiver 1946, No. 1) ; de Maurice Blanchot dans son livre *Faux-Pas* (1943), de J. P. Sicard dans *Renaissances*, (1944, No. 8), d'Henry Rochefort et de Jacques Duron dans la même revue en novembre 1944 et novembre 1945, d'Albert Ollivier dans *l'Arche* (octobre-novembre 1944, No. 6). Georges Blin avait l'un des premiers révélé le talent de Camus dans *Fontaine* en 1943 (No. 30). Brice Parain, critique pénétrant des moyens d'expression de la littérature, philosophe et romancier lui-même, a traité de «la philosophie de l'expression» à propos de Camus dans *Poésie* 44. Marc Begbeider, dans *Esprit* (février 1945) et Jean du Rostu dans *Etudes* (octobre et novembre 1945) ont rapproché du christianisme ce peintre d'un monde sans Dieu où règne l'absurde, en attendant et peut-être en préparant une conversion possible du jeune auteur. *Les Lettres françaises de Buenos-Aires* (No. 16). Henri Gouhier dans la *Vie intellectuelle* (février et octobre 1945), les *Cahiers du Sud* (1945, No. 274), la *France libre* (15 janvier 1945), la *Nef* (Novembre 1945, No. 11) et le journal hebdomadaire *Opéra* (17 octobre 1945) ont donné sur les pièces de Camus quelques articles intéressants. *Valeurs* (en avril et juillet 1946, Nos. 5 et 6) a bien analysé sa pensée.

Simone de Beauvoir, dont l'œuvre est moins dense, a surtout été discutée pour elle-même dans l'article de Claude de Fréminville (*Renaissances*, décembre 1945, No. 17). Sartre par contre promet, si l'on en juge par les tourbillons de papier imprimé qui volent déjà autour de sa personne, d'occuper des pages nourries dans les bibliographies de la littérature française que rédigeront nos infortunés successeurs. Sur son théâtre, il convient de signaler, sans nul désir d'être complet, tout d'abord son article à lui, «Forgers of Myths,» *Theatre Arts* (juin 1946) ; puis sur les *Mouches*, la *France libre* du 15 mars 1944, *Valeurs* d'avril

1945, Pritchett dans la *France libre* du 15 septembre 1945 et un bel article dans *Faux-Pas* de Blanchot ; sur *Huis Clos*, Robert Kanters dans *Cahiers du Sud* (janvier-février 1945), Henri Gouhier dans la *Vie intellectuelle* de février 1945, le sévère réquisitoire de Jacques Gomel dans *Cahiers de notre jeunesse* de février 1945, Robert Campbell dans *Espace*, 1er mars 1945, et Henri Troyat dans la *Nef*, avril 1945.

Sartre romancier a, depuis les *Chemins de la liberté*, été pris à partie ou loué par Marcel Thiébaud, *Revue de Paris*, décembre 1945. Gabriel Marcel, *Temps présent*, 9 novembre 1945 et la *Nef*, décembre 1945, Guy de Clech, la *Nef*, juin 1946. Thierry-Maulnier, *Vingtième Siècle*, 8 et 15 novembre 1945 et Raymond Picard, *La France libre*, 15 février 1946. Enfin sa pensée a été discutée ou présentée par deux esprits de premier ordre : Claude-Edmonde Magny, dans un bilan trop sévère de la littérature récente dressé pour la *France libre* (15 décembre 1945), dans *Poésie* 46, et dans «Système de Sartre,» *Esprit* (mars et avril 1945, Nos. 4 et 5), et Maurice Merleau-Ponty, *les Temps modernes*, novembre 1945, No. 2. Avec hostilité encore, Jeanne Mercier, dans *Etudes* (février 1945), Pierre Emmanuel dans *Fontaine* (avril 1945, No. 41), Raymond Polin dans *Revue de Paris* (avril 1946) ont essayé d'endiguer l'influence de la pensée existentialiste. Georges Izard dans la *Nef* (mars 1945), Henri Félix et Gabriel Marcel dans *Valeurs* (No. 6), Gaëtan Picon dans le No. 8 de *Confluences* (octobre 1945), H. A. Mason sur l'existentialisme suisse (*Scrutiny*, septembre 1945), à plusieurs reprises *Horizon*, le *Times Literary Supplement* du 5 octobre 1946 sur «The Death of Tragedy», et Jean Wahl dans «*The New Republic* du 1er octobre 1945 se sont montrés plus favorables ou plus impartiaux.

Parmi les volumes consacrés à la philosophie de Sartre, le meilleur est celui de Robert Campbell, *J. P. Sartre ou une littérature philosophique* (Ed. P. Ardent, 1945), le pire la sottise brochure de Raymond Las Vergnas, *L'Affaire Sartre* (Haumont, 1946). Les catholiques ont organisé une levée de boucliers contre les affirmations de «l'homme veuf de Dieu.» Gonzague Truc, *De Sartre à Lavelle ou désagrégation et réintégration* (Tissot, 1946) et le religieux belge Roger Troisfontaines, dans le *Choix de J. P. Sartre* (Aubier, 1945) et *Existentialisme et pensée chrétienne* (Vrin, 1946) ont été les champions, plus ou moins heureux, de ce vaste combat. Un petit livre de Hubert Juin, *Sartre ou la condition humaine* a paru à Bruxelles (éditions La Boétie) en 1946.

* * *

Tels sont, nécessairement incomplets, nécessairement énu-

mérés avec un minimum d'indications critiques, les titres de livres et d'articles qui nous ont paru de quelque importance dans la masse d'écrits consacrés aux auteurs français d'aujourd'hui. Les caractères de cette critique sont d'abord son extraordinaire vitalité, ensuite son sérieux et sa solidité, enfin le substratum de pensée et même de philosophie sur lequel elle repose. La sottise éléphanterque dans laquelle tombait souvent l'épais bon sens de Sarcey, la légèreté mondaine de tant d'articles de Jules Lemaître, les superficialités hâtives dont se contentait souvent, en jugeant ses contemporains, un homme d'autre part habile à tracer des portraits intellectuels, Faguet, le dogmatisme satisfait de Brunetière, la sécheresse de Rémy de Gourmont, et même la manie classificatrice de Thibaudet qui escamotait souvent, sous des catégories géographiques et vinicoles, l'originalité des auteurs : autant de péchés dont ne semblent pas se rendre coupables nos critiques de 1945-46 les plus marquants d'entre eux sont de tour d'esprit philosophique (Maurice Blanchot, Claude-Edmonde Magny, Maurice Merleau-Ponty et Jean Pouillon) ou des sociologues (Jules Monnerot, Roger Caillois) et la littérature gagne à être ainsi enrichie par des manieurs d'idées. Jamais d'ailleurs on n'avait analysé les problèmes de l'expression littéraire (rhétorique, métaphores, syntaxe, vocabulaire) aussi bien que depuis qu'on les scrute avec l'attention sans défaillance d'hommes accoutumés à la dialectique ou formés à la logique. Jean Paulhan, Maurice Blanchot, Brice Parain et, avec des méthodes autres, les linguistes danois et suédois se sont montrés de subtils commentateurs de l'expression : l'influence de Mallarmé, qui s'exerce ainsi sur la critique plus encore que sur la poésie, a été féconde. Enfin cette jeune critique semble avoir réalisé non sans bonheur la réconciliation entre l'université et la littérature vivante. La plupart de ces interprètes, des romanciers et des dramaturges d'aujourd'hui, ont été formés aux méthodes universitaires ; mais ils ont cessé de boudier ce qui se fait de grand ou simplement de jeune et de neuf, autour d'eux. Il y a là un exemple qui gagnerait à être suivi en d'autres pays, où la critique universitaire n'a pas encore su traiter avec solidité et avec chaleur, avec sympathie et avec discernement tout à la fois, de Hart Crane, Faulkner, Dos Passos, E. E. Cummings, O'Neill — ou même des auteurs français d'aujourd'hui, sur lesquels les intellectuels américains, en se plaçant délibérément au point de vue d'Américains cultivés, à l'écart des cénacles et des partis pris français, qui doit être le leur, doivent avoir des vérités à eux à exprimer. De nos séminaires gradus, de nos « undergraduate majors, » devraient sortir des interprètes et des juges des

œuvres françaises récentes dignes de ce que furent jadis Huneker, puis Edmund Wilson ou Malcolm Cowley. La culture américaine y gagnerait en enrichissement, et les lettres françaises ne perdraient rien à se voir par moments comme d'autres, loin des vogues parisiennes et des cafés à la mode, les voient.

P. S. Quelques additions plus récentes compléteront l'exposé précédent. Sur l'étude de la littérature en général, Victor Giraud a publié en 1945 aux éditions Montaigne un petit livre traditionnel et traditionnaliste : *la Critique littéraire : le problème, les théories, les méthodes*. Jean Hytier, dans *les Arts de littérature* (Charlot, 1945), a proposé une réhabilitation de l'esthétique parallèlement à la méthode historique et multiplié les aperçus ingénieux. L'hommage à Paul Hazard que constitue le premier numéro de la nouvelle *Revue de littérature comparée* est aussi une belle mise au point des questions comparatistes (déc. 1946). Sur la poésie, nous devons mentionner encore un petit livre belge de René Gaffé sur *Paul Eluard* (Au Cheval ailé, 1945). fervent et délicat ; une anthologie commode d'un poète dont les œuvres sont d'accès malaisé, Henri Michaux, précédée d'une longue préface de René Bertelé (Editions de Poésie 46) ; et un article important de Pierre Reverdy, «Circonstances de la poésie,» dans *l'Arche* (No. 21, novembre 1946). Maurice Blanchot a étudié «Valéry et Faust» dans le même numéro de *l'Arche*.

Mallarmé est commenté avec passion en Angleterre : A. Lytton Sells, dans *Modern Language Review* (1946, IV) a osé formuler, avec discrimination, quelques réserves devant le culte idolâtre qui entoure le poète, et Gardner Davies a tracé une mise au point érudite des nombreux travaux sur Mallarmé dans le premier numéro de la revue nouvelle, *French Studies* (1946) à Oxford. Marcel Raymond a repris dans un ouvrage paru à Neuchâtel en 1942 (Cahiers du Rhône, 4) le problème des rapports de «Bergson et la poésie récente.» La même année, une thèse française de Jules Krieser découvrait, notamment chez le curieux Xavier Forneret (1809-84), *les Ascendances romantiques du surnaturalisme contemporain*. Signalons encore l'article de Jacques Lemarchand sur «le roman et ses lecteurs», *Critique*, (décembre 1946), celui d'Albert Ollivier sur «la mythologie d'André Malraux» (*Ibid.*, novembre 1946), le livre d'Alain Palante sur *Mauriac, le roman et la vie* (le Portulan, 1946), et celui de Michel Mohrt sur *Montherlant homme libre* (Gallimard, 1943). Enfin, sur Proust, un article de Georges Bataille, «Marcel Proust et la mère profanée», dans *Critique* (déc. 1946) et les plus considérables des études recueillies par Denis Saurat dans *Tendances, de Molière à Proust* (Editions du Vieux-Colombier, 1946).

L'Existentialisme reste le grand sujet de la critique militante à l'aube de 1947. Voir en anglais «What is Existentialism?», dans *Foreground* (No. 2), avec la réponse fournie par Sartre lui-même ; l'étude d'un communiste, Henri Lefebvre, *L'Existentialisme* (le Sagittaire, 1946) ; l'article de Simone Pétrement, «La Liberté selon Descartes et selon Sartre», *Critique*, décembre 1946 ; un bon compte-rendu de *la Putain respectueuse* dans *la Nef* de janvier 1947 par Riniéri, et une critique serrée du petit livre de Sartre tentant de faire de l'existentialisme un humanisme, par L. A. Bisson, dans *French Studies* (Oxford), 1, i.

Harry Martel : TROIS POEMES (*)

à l'auteur de la «Sérénade des Opprimés»

DERNIER MESSAGE

*Allez dire à la ville
Que je suis mort ici.
Allez dire à la ville
que depuis vingt-quatre heures
mon cadavre sordide
essuie sur le chemin
l'outrage du passant
qui ne me connaît pas.*

*Devant mes yeux vitreux
dont l'éternel sommeil
n'a laissé qu'un filet,
les mouches virevoltantes
ont épuisé la gamme
des danses charognardes.*

*Ma bouche en rendant
l'ultime hoquet
a confié aux étoiles,
— mes seuls compagnons —
mon fils bien aimé
qui ne me verra plus.*

*Dites leur d'envoyer
avant la nuit tombante
leurs juges et leurs greffiers.
J'ai peur, j'ai peur ce soir
du chien maigre, comme moi,
qui a disputé hier
au moribond glacé
le morceau de victuaille
qu'il serrait dans sa main.*

(*) Les auteurs haïtiens ou français doivent adresser à l'Institut Français les poèmes qu'ils aimeraient voir publiés à cette place.

COMPLAINTE

*Je n'ai jamais connu
de ma vie de paria
que l'écho du bonheur
lointain et passager
qui rode autour de moi
mais qui n'est pas à moi.*

*Le relent du plaisir
qui n'est pas le mien
m'est une souffrance atroce
qui corrode mon âme
tous les jours, lentement,
comme un poison pervers.*

*Mon désespoir hurle
dans ma poitrine en armes,
mais je dois rire encore
en offrant comme à Sparte
mon cœur en holocauste
sur l'autel de la Haine...*

*Faut-il que je tourne
mes regards vers la terre,
vers mes haillons sordides ?
Je les préfère encore
comme linceul de mes peines
au cliquetis des joies
qui ne sont pas pour moi.*

ATTENTE

*Comme la brise est froide
ce soir contre ma joue !
Comme elle tarde à sortir
la jeune dame brune
qui cache dans son sac
mon diner qu'elle me glisse
pendant que le sommeil
presse mes paupières lasses.*

Joseph Roland : APRES LA CHUTE.

*A l'appel du destin, me voici près de toi,
Offrant mon torse noir aux feux des sentinelles.
J'accours à ta détresse, en t'apportant ma foi
Dans l'Amour qui grandit les âmes fraternelles.*

*J'aime que tu sois forte, et, dominant l'effroi,
Qu'un radieux sourire allume en tes prunelles,
— Pour te transfigurer dans un divin émoi, —
Le flambeau triomphal des aurores nouvelles.*

*Dans le calice amer des vanités humaines,
La lie est pour le Rêve un breuvage immortel,
Qui nourrit son essor vers les cîmes lointaines.*

*Si ton cœur a péché, le ciel en est complice,
Pour te l'avoir donné, fragile et sensuel,
En offrande éternelle à l'âme imploratrice.*

ERRATUM — Une erreur typographique s'est glissée dans le poème de J. F. Brierre : *Pâques* que nous avons publié dans notre dernier numéro. Il faut lire (p. 12, dernière ligne) *transepts* et non *transports*.

**Pierre Descaves : JEAN PAULHAN, EMINENCE GRISE
DES LETTRES FRANÇAISES.**

En littérature comme en politique, certains hommes détiennent le pouvoir (temporel pour les uns, spirituel pour les autres) ; d'autres s'annexent la puissance, avouée et acquise, ou simplement exercée en marge et en coulisse ; il y a des Eminences grises dont le rôle et l'activité sont d'autant plus grands que demeurent ignorées la façon et les modalités par lesquelles elles ont pu parvenir à occuper une situation de fait, lentement conquise, mais solidement établie.

Dans les Lettres Françaises contemporaines, M. Jean Paulhan est l'une de ces éminences grises. C'est, à la fois, un directeur de conscience et d'art pour de nombreux auteurs arrivés (et arrivés grâce à lui) ; et c'est l'homme qui passe pour «faire les écrivains» — dans le meilleur sens du terme, puisqu'aussi bien il n'a jamais «surfait» personne ni trompé un vaste public (lequel, au demeurant, l'ignore comme tel, ne le connaissant que sous son aspect d'essayiste, de curieux, de chercheur et de dilettante).

Aussi bien, M. Jean Paulhan se défend-il lui-même contre ce qu'il serait tenté de qualifier d'alléchante légende. Les tempes à peine argentées, le visage glabre et impassible, avec deux yeux rieurs qui disent une attention sans cesse en éveil, il donne une impression de force et de sécurité ; redoutable est pourtant sa courtoisie ironique ; nul mieux que lui ne sait se laisser enfermer un causeur impétueux ; nul ne connaît aussi bien que lui les secrets qui consistent à obtenir d'un interlocuteur, même averti, le plein accouchement de sa pensée. Un jeune auteur, M. Maurice Toesca a parfaitement défini ce prestige qu'exerce M. Jean Paulhan sur tous ceux qui l'approchent ; «Parce qu'il paraît tout comprendre et tout expliquer, au besoin par l'abondance des hypothèses soulevées, Jean Paulhan place, sans le rechercher, son interlocuteur en posture de soumission. Et cela doit satisfaire chez lui un goût secret de la domination». Peut-être le sourire énigmatique de l'essayiste est-il dédié plus à lui-même qu'à son interlocuteur, car il n'est pas d'homme plus simple et plus accueillant que lui ; mais, et surtout, moins compliqué. Il n'est pas d'écrivain plus apte à trouver, pour ceux qui s'égarer, les



JEAN PAULHAN

clés qui ouvrent les portes les mieux verrouillées sur des possibilités ou des sensibilités inexploitées.

Ce n'est pas sur son œuvre, qui est mince, mais chargée de sel et lourde de sens, que la postérité jugera M. Jean Paulhan, encore que son bagage s'impose par des qualités de rare pénétration en ce qui concerne l'exercice de l'art et le renouvellement des idées ; c'est sur son action personnelle, appliquée à l'ensemble de la vie littéraire française que justice lui est déjà venue ; c'est sur ce rôle d'animateur prestigieux que se fixe l'attention du grand public lettré, qui a discerné peu à peu en lui l'un de ses vrais maîtres.

Si ce jugement et ce classement ont été un peu retardés, c'est que l'homme dérouté et qu'une des manifestations de son courage est de braver calmement la sottise. Un autre signe de son aristocratie intellectuelle est cette modestie où l'on a voulu voir très superficiellement une attitude. En maintes circonstances, enfin, M. Jean Paulhan a su, avec sérénité, repousser de vives attaques (le plus récent incident est la position qu'il prit pour rappeler certains aspects de l'évolution philosophique de Romain Rolland). Sans doute, comme tout autre, a-t-il le droit de se tromper. Il y a en lui une merveilleuse faculté d'émerveillement pour lui permettre de situer les choses en dehors des apparences et pour maintenir autour des êtres le rayonnement des sortilèges.

Son nom est plus particulièrement lié à l'histoire de la *Nouvelle Revue Française*. A la mort de Jacques Rivière, il fut choisi pour lui succéder. C'était en 1925 ; il avait quarante et un ans. A la Revue, créée en 1906, l'impulsion avait été donnée par une personnalité vigoureuse et autoritaire ; il fallait désormais un conciliateur parce qu'elle gagnait en extension, en compréhension, en possibilités. Jean Paulhan y prit aussitôt l'autorité et l'ascendant indispensables, tout en accordant à son rôle une manière d'effacement. Son premier souci fut de maintenir le contact de la Revue avec les générations nouvelles. Dès 1920, il avait fait admettre par Jacques Rivière des écrivains et des poètes comme Louis Aragon, Paul Eluard et André Breton ; un peu plus tard, ce fut Marcel Jouhandeau ; puis vinrent Marcel Arland, Jean Prévost, Julien Green, André Malraux ; bien d'autres encore.

En tant que directeur de Revue, M. Jean Paulhan usait, pour la composer, de ce procédé : la matière étant abondante, ce qui lui importait était le choix. Pour résoudre ce choix, il maintint une atmosphère d'intrigues et fit de son bureau le centre de conversations essentielles, provoquant à dessein et avec une

extrême adresse chez ses collaborateurs ou parmi les nouveaux venus, des réactions de principes, de discernement et de goût qui lui apportaient les différents éléments à exploiter dans sa publication. Ainsi, s'organisa, à la *Nouvelle Revue Française*, un travail d'équipe dont peu d'autres périodiques ont procuré l'image et l'exemple. Bien d'autres préoccupations animèrent le jeune directeur en vue de la réussite des numéros de la Revue ; les apports étrangers, les documents d'autrefois, l'opinion, les sentiments et les avertissements d'esprits indépendants quel que soit leur âge, qui écrivent en toute liberté. Chacun eut donc sa liberté, excitée et alimentée au bureau de la *N. R. F.*, au sein de conversations collectives ou de colloques privés.

Cette liberté, M. Jean Paulhan la préserva encore sous l'occupation allemande, en organisant le bon combat pour la libération du pays et en livrant à des équipes abusées le triste soin de fausser le bel outil de travail qu'il avait su créer jusqu'en 1940. Après la Libération, il a repris, avec la même modestie, sa grande mission occulte de conseiller et d'animateur ; il est toujours la conscience de ceux qui sollicitent sa critique. Il souffle l'enthousiasme ou glace les prétentions avec une apparente indifférence. Nous pensons qu'une telle situation ne peut être obtenue et qu'on ne peut s'y maintenir qu'avec un désintéressement absolu, total, et de très lourds sacrifices.

Ces sacrifices, M. Jean Paulhan les a consentis, en négligeant son œuvre personnelle — quant à la quantité et au volume. On le regrette vivement. Tout dernièrement a paru son *Guide d'un petit voyage en Suisse* ; 80 pages, pas davantage. Mais tout y est, avec une sympathie communicative. Comme tout était dans l'aventure poétique de *Le Guerrier appliqué* et tout encore dans l'essai *F. F. ou le critique*, où l'auteur accorde à Félix Fénéon, écrivain méconnu, d'immenses qualités.

Aux Cahiers de la *Pléiade*, M. Jean Paulhan a repris ses bonnes croisades et, dans de grandes maisons d'éditions, ses avis sont toujours écoutés. Grâce à ses efforts, de jeunes talents, déjà, s'affirment.

L'Eminence grise des Lettres françaises poursuit avec intrépidité sa mission de découvreur et de révélateur.

François Ier d'une situation privilégiée. C'est pour mieux répondre aux exigences de cette situation et défendre nos intérêts dans les «Echelles du Levant» que cette école des «Jeunes de Langues» avait été créée. Elle fonctionna avec des fortunes diverses jusqu'en 1795, date où elle fut définitivement remplacée par l'Ecole des Langues Orientales. Celle-ci ne dispensait à l'origine que l'enseignement des trois langues qu'il était nécessaire de connaître dans l'empire otoman : le turc, ainsi que l'arabe et le persan, qui ont fourni à la langue des Sultans presque tout son vocabulaire administratif et culturel. Petit à petit, on y adjoignit d'autres langues, comme l'arménien et le grec moderne, et, les cadres s'élargissant encore, on y introduisit l'étude des principales langues de l'Orient. Il serait trop long et fastidieux de suivre pas à pas les étapes de ce développement. Il nous suffira de dire qu'aujourd'hui quarante-trois langues réparties en trois groupes géographiques sont enseignées à l'Ecole.

I — Langues de l'Asie antérieure et langues de l'Afrique : Arabe littéral, Arabe Oriental, Arabe Maghrebin, Berbère, Abyssin (Amharique), Persan, Turc, Kurde, Hébreu Moderne, Langues Soudanaises (Peul, Mandingue, Bambara, Malinké, Diola et Haoussa).

II. — Langues de l'Extrême-Orient, de l'Inde et de l'Océanie : Chinois, Annamite, Siamois (Thaï), Cambodgien, Laotien, Malais, Malgache, Langues Modernes de l'Inde (Oourdou, Hindi, Tamoul), Océaniennes (Houaïlou, Tahitien), Mongol et Mandchou.

III. — Langues de l'Europe Orientale : Grec Moderne, Arménien, Roumain, Russe, Polonais, Tchèque, Serbo-Croate, Bulgare, Ukrainien, Langues finno-ougriennes (Hongrois, Finnois et Estonien), Yiddisch et Albanais. Chacun de ces groupes est complété par un cours général de Géographie, d'Histoire et d'Institutions.

L'enseignement de l'Ecole est à la fois théorique et pratique. Le professeur français est en effet assisté par un répétiteur du pays qui dirige des exercices de conversation, de lecture et de traduction. L'Ecole des Langues Orientales a servi de modèle lors de la création d'établissements similaires, notamment à Londres et à Moscou. Elle reçoit des élèves français titulaires du Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire ou du Brevet Supérieur et des élèves étrangers titulaires d'un diplôme reconnu équivalent. A défaut, les candidats peuvent subir les épreuves d'un examen spécial d'admission, qui, à leur sortie de l'Ecole avec le diplôme de fin d'études leur donne l'équivalence du Baccalauréat pour l'inscription dans les Facultés des Lettres et de Droit de l'Université.— Elle reçoit aussi des auditeurs libres qui ne sont tenus à aucune condition d'inscription et de scolarité. Les études y durent normalement trois ans, ce délai pouvant cependant sur avis du professeur compétent et en raison d'études antérieures, être réduit à deux ans et même parfois une seule année. J'ajoute que les frais d'inscription sont très réduits, puisqu'ils ne s'élèvent actuellement qu'à 100 francs par an et qu'il n'existe aucun droit de bibliothèque ou d'examen. Les élèves ont à leur disposition

une très riche bibliothèque spécialisée d'environ 150.000 volumes dans toutes les langues de l'Orient.

La plupart des grands orientalistes français ont fait un stage à l'Ecole, soit comme élèves, soit comme professeurs, depuis Silvestre de Sacy, second administrateur de l'Ecole, jusqu'à l'actuel administrateur l'éminent turcologue Jean Deny, en passant par le grand spécialiste de l'Asie Centrale, le regretté Paul Pelliot, disparu récemment (1945), sans oublier Antoine Miellot, dont la méthode si pénétrante a fait faire de si grands progrès aux études linguistiques indo-européennes et générales.

Des élèves étrangers, qui sont devenus des maîtres dans leur pays, ont également tenu à venir suivre l'enseignement de l'Ecole. Il est très suggestif à cet égard de consulter le fichier des élèves : on y trouve représentées presque toutes les nationalités, non seulement d'Europe, mais aussi d'Asie : Siamois, Malais, Hindous, et même plusieurs Mongols, mais aussi d'Afrique et d'Amérique. L'Amérique latine notamment y occupe une place très honorable : Argentins, Brésiliens, Costa-ricains, Boliviens, Uruguayens ont su trouver le chemin de l'Ecole et ne l'ont pas oublié.— Hélas à côté de ces constatations réconfortantes, cette consultation m'a cependant rempli d'une profonde mélancolie : c'est qu'en dépit de soigneuses recherches, je n'y ai pas relevé le nom d'un seul Haïtien. Et cependant les liens traditionnels qui unissent à la France, votre belle patrie haïtienne, restée si chère en nos cœurs pour avoir su maintenir contre vents et marées son indépendance linguistique, sont trop solides pour qu'il puisse s'agir là d'autre chose que d'un hasard malheureux. Nous sommes persuadés que les étudiants haïtiens qui viennent, et qui — espérons-le — pourront venir chaque année plus nombreux à Paris, grâce à l'heureuse action de l'Institut Français de Port-au-Prince, trouveraient profit à élargir leurs connaissances en venant s'inscrire à l'Ecole des Langues Orientales. Ils sont sûrs d'y rencontrer le meilleur accueil. Nous les attendons avec impatience.

Les 150 Ans de Michelet.

Par Ernest-Charles

L'année 1948 a donc amené, avec le Centenaire de la Révolution de 1848, le cent cinquantième anniversaire de la naissance du grand historien-poète Michelet, qui a vibré si chaleureusement lors des événements d'une révolution manquée, mais ayant à ses yeux tous les caractères d'une révolution par le peuple et pour le peuple. La coïncidence prend, sans y prétendre, la valeur d'un symbole.

Et que le cent-cinquantenaire de la naissance de Michelet soit commémoré, cela est utile. Il importe peu que cette commémoration se célèbre avec plus ou moins d'éclat officiel. L'essentiel est qu'elle s'accomplisse avec piété. Et la piété, toujours fervente, ne saurait défaillir dès qu'il s'agit de Michelet.

Certes, on abuse un peu des centenaires, voire des cinquantenaires. Chacun a son mort de prédilection, et s'efforce de le faire renaître dans l'attention publique au moins pour un instant. Il n'y réussit pas nécessairement. Mais le geste a sa vertu. Il prouve qu'en France, en dépit d'une opinion courante qui est une opinion fautive, on garde volontiers le souvenir du passé, et qu'on a même une sorte de reconnaissance attendrie pour les morts qui ont fait les vivants ce qu'ils sont.

Mais lorsqu'il est question d'un homme comme Michelet, et comme bien d'autres, ces commémorations offrent un intérêt particulier, qui est souvent un intérêt majeur. Elles permettent de «faire le point», pour employer une expression qui est très en vogue depuis quelques années dans tous les milieux. Elles permettent de mesurer exactement ce qui subsiste d'un homme et d'une œuvre, non seulement dans la gloire, mais dans l'action. Elles permettent de déterminer ce qui rattache au présent les hommes et les œuvres d'autrefois.

Pour Michelet, pour l'écrivain de l'Histoire de France, de l'Histoire de la Révolution française, les liens qui l'unissent à nous sont encore très nombreux, — très nombreux et très solides. C'est assurément le mérite et la récompense du grand écrivain.

L'histoire, la façon de comprendre et de composer l'histoire se sont profondément modifiées, elles se sont presque totalement transformées depuis que Michelet édifiait ses ouvrages immenses. Sans doute Michelet avait-il discerné l'obligation pour un historien d'aller très avant et très loin dans les recherches d'archives. Il savait le prix inestimable du document. Mais aujourd'hui le document est tout. Il est devenu quasiment impossible à un homme seul de construire ces monuments énormes que sont l'Histoire de

France et l'Histoire de la Révolution française bâtis par Michelet avec une fougue heureuse et puissante. La dernière Histoire de France, qui jouisse encore, dans l'univers cultivé, d'une autorité indiscutable, est celle d'Ernest Lavisse. Ernest Lavisse était le maître d'œuvre. Il était entouré de maints collaborateurs, qui spécialistes chacun d'une époque, apportaient à l'ensemble, à la masse, le bienfait de leur érudition sûre d'elle-même. Michelet, lui, était seul. Il dominait les hommes et les siècles. Le temps de ces dominations est révolu, — au moins pour les historiens.

* * *

On peut en inférer, d'ailleurs, que l'œuvre géante de Michelet conserve mieux son originalité.

Elle la conserve parce que l'historien Michelet était d'abord poète et artiste, et parce qu'il unissait le mysticisme d'un voyant à l'enthousiasme d'un prophète.

On l'a défini en ces termes : « La plus intuitive imagination du siècle, se rencontrant avec l'esprit critique le plus incisif, il en résulte une individualité tout à fait singulière, mais parfaitement inimitable ». Et Taine complétait judicieusement le portrait psychologique et moral lorsqu'il attestait que Michelet avait été le plus grand éveilleur d'idées de son époque...

Eveilleur d'idées, animateur d'âmes !

Peut-être que l'Histoire de Michelet reste aujourd'hui vivifiée surtout parce qu'il épanche, au long des pages, la plus généreuse et la plus émouvante sensibilité. Maintenant les historiens les meilleurs se flattent de dissimuler leur sensibilité. Ils ont un tel souci de l'impartialité méticuleuse que, parfois, on pourrait les croire indifférents. Ils ne le sont pas, non, mais ce n'est pas absolument la faute des lecteurs, si les lecteurs, à l'occasion, s'y trompent.

Michelet n'est jamais indifférent. Il serait bien incapable de l'être ! Sa sensibilité coule à pleins bords. Elle menace de tout submerger !

Michelet fraternise continuellement avec ses héros. Né dans le peuple, — fils d'un artisan imprimeur — il demeure peuple. Si l'histoire est pour lui une résurrection, il ressuscite d'un cœur ardent tous les efforts du peuple à travers les âges, toutes ses luttes contre toutes les souffrances. Il revit avec lui les innombrables péripéties pathétiques de ces combats qui sont finalement des combats pour la civilisation. Et lorsqu'il découvre une héroïne vraiment populaire comme Jeanne d'Arc, il entre dans une exaltation qui n'est pas seulement clairvoyante, mais divinatrice, et il déroule ses plus beaux chapitres. Chapitres impérissables, sans contredit...

Cette exaltation créatrice, il la retrouve à tous les tournants des grandes périodes historiques. Jamais plus que lorsqu'il s'adonne à écrire l'Histoire de la Révolution française. Il dit lui-même qu'il a fait de la Révolution sa

religion, qu'il l'enseigne «comme dogme, comme principe, comme légende», — et il déclare avec foi parce qu'il se connaît bien :

«Jamais depuis ma Pucelle d'Orléans je n'avais eu un tel rayon d'en haut, une si lumineuse échappée du ciel».

Il s'ensuit que les jugements de Michelet ne sont pas inévitablement d'une pondération imperturbable. Mais il a le cœur large, puisqu'il y accueille aussi bien Jeanne la bergère de Domrémy que les champions du monde nouveau, et les volontaires des années tragiques et grandioses d'où ce monde nouveau devait jaillir.

Et parce qu'il a le sens du peuple, il a le sens de la France. Il est un visionnaire, mais un visionnaire bien informé, apte au surplus aux fortes analyses, que guide une inébranlable idée directrice :

«La France est le pays du monde où la personnalité nationale se rapproche le plus de la personnalité individuelle».

La France est une personne ayant une âme : «La France est fille de sa liberté. Dans le progrès humain, la part essentielle est à la force vive qu'on appelle l'homme. L'homme est son propre Prométhée». Et Michelet recrée la vie de l'homme français. «Résurrection de la vie intégrale, non plus dans ses surfaces, mais dans ses organismes intérieurs et profonds», c'est «le problème compliqué, effrayant», qu'il a juré de résoudre

Il l'a résolu par le cœur autant que par la science. Et lorsqu'il eut terminé son ouvrage, considérant les quarante années qu'il lui avait consacrées, il s'écriait :

«Que demanderais-je, chère France avec qui j'ai vécu, que je quitte à si grand regret ! Que d'heures passionnées, nobles, austères, nous eûment ensemble !... Mais comment, ayant vécu de ta grande âme, n'ai-je pas profité plus en moi ! Eh bien ! ma grande France, s'il a fallu pour retrouver ta vie, qu'un homme se donnât, passât et repassât tant de fois le fleuve des morts, il te remercie encore !»

Touchante effusion, et qu'elle traduit bien son œuvre tout entière, et l'étonnante sensibilité poétique qui circule en elle ! Poète incorrigible — et tant mieux ! — qui fraternise non seulement avec les humains, avec tous les êtres, avec la nature elle-même : Lisez ses livres : *La Mer*, *La Montagne*, *L'Oiseau*... Le poète Michelet s'y abandonne, et il semble que l'historien s'y donne encore carrière... L'œuvre conserve ainsi une chaleur qui rayonne incessamment. Et de bien des bibliothèques familiales on extrait certains soirs un volume de Michelet. Il est toujours un ami.

Le Centenaire d'Henri Duparc

Par René Dumesnil

Le 21 Janvier 1848 naissait à Paris Marie-Eugène Henri Fouques-Duparc ; discrètement, trop discrètement, on a commémoré le centenaire de ce musicien qui fut très grand, mais vécut effacé, abandonnant à la postérité le soin de sa gloire. Pur artiste, il fut de ceux qui se contentent de l'hommage de leurs pairs, et, bien loin de rechercher le succès, se tiennent toute leur vie dans l'ombre. Sans doute avait-il cependant la juste notion de sa valeur, comme Paul Dukas, il ne voulut rien laisser qui ne fût digne de survivre et le catalogue de ses ouvrages ne compte qu'un très petit nombre de compositions : un poème symphonique, *Lénore*, d'après la ballade de Burger ? donné en première audition à la Société Nationale ; un nocturne pour orchestre, *Aux Etoiles*, publié seulement en 1910 et exécuté en 1916 ; quelques pièces pour le piano, les *Feuilles volantes*, en 1869, un duo pour soprano et ténor, *la Fuite*, sur un poème de Théophile Gautier, et puis les admirables mélodies : *Romance de Mignon*, *Chanson triste*, *Soupir*, *l'Invitation au voyage*, *La Vague et la Cloche*, *Extase*, *Sérénade florentine*, *Le Manoir de Rosemonde*, *Testament*, *Phydilé*, *Lamento*, *Elégie*, *La Vie antérieure*, *Au pays où se fait la guerre*. Une autre mélodie encore, *Le Galop*, fut publiée sous une première forme en 1868 ; Duparc la reprit, la remania, mais en égara le manuscrit. M. Charles Panzera l'a chantée l'autre soir : elle est digne des autres, et le rythme rappelle curieusement le *Roi des Aulnes*. Tout le reste de ce qu'il produisit, Duparc l'a détruit. Il cessa, d'ailleurs, de produire en 1885, et lui-même a fait cette confidence : « Mes mélodies n'ont été publiées que fort longtemps après avoir été écrites. Toutes ont été fortement revues et modifiées pour la publication ».

Depuis 1885, Duparc souffrit d'un mal qui l'empêchait de mettre en œuvre des idées qui, cependant, n'étaient point taries. Eloigné de la vie artistique à laquelle il s'était si activement mêlé autrefois — il avait été l'un des fondateurs de la Société Nationale, et ce fut lui qui amena chez César Franck son grand ami Vincent d'Indy — Duparc s'était retiré à Vevey d'abord, puis à Mont-de-Marsan, près du pianiste Francis Planté. C'est là qu'il s'éteignit, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, le 13 Février 1933. Il n'était revenu à Paris qu'une fois, en 1911, pour un très bref séjour, écourté encore par l'émotion que lui causèrent les répétitions du Concert Lamoureux où l'on joua *Chanson triste*, orchestrée pour Mme Hélène Demellier.

Le destin de Duparc est, à la fois, tragique et magnifique : il demeure l'une des plus pures gloires de la musique française. Et il disait pourtant de lui-même : « Je vis dans le regret de ce que je n'ai pas fait, sans m'occu-

per du peu que j'ai fait». Ce «peu» est beaucoup si l'on tient compte non point du nombre des œuvres, mais de leur qualité. Les mélodies de Duparc ont une distinction, un charme subtil qui les apparente à celles de Fauré. On l'a bien vu l'autre soir où Charles Panzera a chanté **L'Horizon chimérique** avant d'aborder les lieder de Duparc. Mais la ligne mélodique de celui-ci, ses harmonies aussi, ont quelque chose de très personnel, aussi nettement reconnaissable qu'une signature. Les inflexions qu'il a trouvées pour traduire en musique Baudelaire ou Leconte de Lisle ne s'oublient plus, et c'est au point qu'en relisant les poèmes, on entend en soi-même l'écho de la musique qui en prolonge l'émotion.

La mort de son maître César Franck, en novembre 1890, porta à Henri Duparc un coup terrible : «Il a emporté avec lui la moitié de ma vie, et la meilleure — écrivit-il à son ami Paul Pujaud. C'est pour moi comme un effondrement. Cependant, j'espère que cette grande douleur ne sera pas stérile : ceux d'entre nous auxquels il a tant donné ont tous le devoir de lui faire honneur par leur travail. Je me souviendrai de sa sublime énergie et j'essaierai de me dominer comme il l'aurait fait. Il me semble que sa pensée me le demande et que son âme m'y encourage».

Hélas ! le destin lui fut plus cruel qu'il ne le croyait... Dans les souvenirs que Gustave Samazeuilh vient de publier sous le titre **Musiciens de mon temps**, à la «Renaissance du livre» on lit ces lignes si justes : «Toute sa vie Duparc a porté la lourde croix du renoncement avec une trop rare dignité, sans jalouser jamais les camarades auxquels une santé plus solide permettait de donner toute leur mesure, prenant au contraire une large part à leur succès et les stimulant efficacement dans leur travail par ses clairvoyants conseils. Sa pensée, sa musique, le font vivre en notre souvenir. Elles rappellent la rare qualité de son âme».

La Vie Scientifique

Un Almanach Français des Sciences

Par René Sudre

Il existe en France, depuis l'an dernier, un **Almanach des Lettres** qui s'est proposé de donner chaque année le résumé des faits littéraires. A sa naissance il avait été présenté par M. Georges Duhamel. Pour 1948 c'est M. André Maurois qui recommande une publication également utile aux écrivains et à leurs lecteurs. Mis en goût par le succès, les éditeurs (René Julliard et Editions de Flore) ont décidé de donner à l'**Almanach des Lettres** un pendant scientifique. Et c'est M. Louis de Broglie, l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, qui a bien voulu présenter cette nouvelle entreprise au public. «La science française, écrit-il, a subi pendant plusieurs années des contraintes et des entraves nombreuses : elle n'a pu que difficilement et de loin suivre les travaux effectués au-delà de ses frontières. Aujourd'hui elle a encore à lutter contre bien des obstacles matériels dans une nation appauvrie où subsistent bien des restrictions et des pénuries. Mais les savants français n'ont rien perdu des qualités qui leur ont assuré au cours des siècles passés une place de tout premier rang. Ils ne se laissent pas décourager par des gênes passagères et veulent maintenir la réputation d'un pays qui a fourni au monde Descartes, Pascal, Dalember, Lavoisier, Laplace, Lamarck, Cuvier, Ampère, Fresnel, Sadi Carnot, Claude Bernard, Berthelot, Pasteur, Henri Poincaré, Pierre Curie et tant d'autres dont le nom brille d'un inaltérable éclat. Ils trouveront un grand réconfort et un nouvel encouragement en parcourant le brillant tableau des activités scientifiques françaises que désormais, chaque année, dressera l'**Almanach des Sciences**».

Le premier devoir d'un tel ouvrage était évidemment de composer ce tableau en n'oubliant aucune «activité scientifique». Mais où commence la science, où finit-elle? Ne s'infiltré-t-elle pas aujourd'hui dans toutes les branches de l'activité intellectuelle? N'y a-t-il pas une science de l'art, une science de la littérature? On a dû se limiter. L'**Almanach** part, bien entendu, des mathématiques et de la mécanique, et il couvre des sciences appliquées comme la médecine, l'agronomie et le domaine de l'ingénieur, mais il s'arrête à l'archéologie et à la linguistique, en laissant de côté l'histoire et la sociologie qui, malgré les prétentions des méthodes modernes, ne sont pas des disciplines véritablement scientifiques. Il fallait être un peu moins strict dans l'extension que ne le sont nos Facultés des sciences, qui ne comprennent ni la géographie, ni la psychologie, ni l'ethnologie, laissées à l'apanage des Facultés des Lettres, mais cependant faire une sélection dites «morales», là où une certaine discontinuité de nature semble s'établir.

On a ainsi constitué vingt rubriques qui sont tenues par les spécialistes les plus compétents, tous professeurs des grandes écoles quand ils ne sont pas membres de l'Institut ou de l'Académie de médecine. Ce sont ces exposés concis des progrès de chaque science dans l'année qui forment un des premiers centres d'intérêt de l'ouvrage. Mais il en est bien d'autres. L'activité scientifique a aussi pour indice les publications. Chaque résumé est donc suivi d'une liste des livres parus dans le cours de l'année avec la référence de l'éditeur. Plus loin le lecteur trouvera une liste complète des revues et bulletins scientifiques pour toutes les spécialités. Rien que pour la médecine elle comprend plus de 120 titres.

On devine bien que la partie documentaire ne se limite pas là. Un almanach des sciences a plus de latitude à cet égard qu'un almanach des lettres. La science ne se fait pas en général dans un cabinet de travail; elle exige des laboratoires et observatoires pour sa recherche et des écoles pour son enseignement. Dans beaucoup d'établissements les deux fonctions sont mêmes juxtaposées, sinon confondues puisque les universitaires des facultés sont pour la plupart des chercheurs. L'ouvrage publie donc la liste de toutes ces «maisons de sciences» avec la mention de leur personnel au complet et de leurs chaires ou laboratoires. C'est là une précieuse ressource documentaire qui est constituée pour la première fois en France. Une part importante est faite au Service national de la recherche scientifique, création toute récente qui a déjà pris des initiatives considérables et créé des centres de travail indépendants de l'organisation universitaire.

L'Almanach donne l'énumération de toutes les académies ayant un caractère scientifique même partiel, à commencer par l'Académie des sciences qui, avec l'Académie des sciences morales et l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ressortissent à l'Institut de France. Elle énumère aussi toutes les sociétés savantes générales ou spécialisées, au nombre de plus d'une centaine, avec leur siège social et les principaux membres de leur bureau. C'est aussi la première fois qu'un pareil recensement a été fait, et il sera naturellement tenu à jour et complété au cours des éditions suivantes. Sous le nom d'«Ephémérides», sont enregistrés jour par jour les événements scientifiques de l'année : Congrès et commémorations, élections et décès, découvertes et exploits de toute sorte. A part sont publiés les palmarès de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine dont les prix récompensent des travaux importants ou couronnent des carrières dévouées à la recherche.

Une notice détaillée est consacrée aux lauréats du prix Nobel qui sont cette année Sir Edward Appleton, Sir Robert Robinson, F. et G. Cori et B. Houssay. D'autres biographies intéressantes sont celles des grands savants disparus, non seulement les savants français mais ceux qui honorent la science universelle. Pour 1947 ce sont Max Planck, Pierre Janet, Paul Langevin, Frederick Hopkins, Léon Bertrand, Henri Vallée, Robert Lespieau, Pierre Dangeard et Pierre Lecomte du Nouy.

Avec ce chapitre nécrologique s'achève la partie en quelque sorte officielle de l'Almanach des Sciences. Mais il présente encore de nombreuses pages qui captiveront le public en lui offrant, sous la plume même de leurs inventeurs ou de leurs metteurs en œuvre les plus qualifiés, les sujets spectaculaires de l'année. Par exemple Esnault-Pelterie envisage la possibilité d'aller dans les planètes au moyen de l'énergie atomique, C. Levaditi nous apprend les merveilleuses conquêtes de la chimie dans la lutte contre les grands fléaux sociaux, René Barthélemy nous dévoile le présent et l'avenir de la télévision, Frédéric Joliot nous apprend comment le commissariat atomique compte extraire l'énergie atomique et prospector l'uranium, le Dr. Comandon nous explique comment il a mis le cinéma au service de la microbiologie en filmant l'activité des phagocytes dans une goutte de sang, Maurice de Broglie nous entretient de cette nouvelle méthode par laquelle les explosions atomiques, comme celles que produisent les rayons cosmiques, sont enregistrées dans la plaque sensible, Charles Sannié nous expose les plus récents progrès de la criminologie et de la police scientifique. On a cru devoir joindre à ces articles magistraux une sorte de guide pour «l'honnête homme» de notre temps qui veut se composer une bibliothèque scientifique.

Une telle publication est encore susceptible de bien des perfectionnements. Mais comme elle se renouvellera tous les ans, si les lecteurs de France et de l'étranger lui prêtent vie, toutes les ambitions suggérées par M. Louis de Broglie lui sont permises.

41 —
*Institut Français
d'Haïti*

Le Centenaire de la Libération de l'Esclavage au Musée de la France d'Outre-Mer

Par Luc Nemours

Au Musée de la France d'Outre-Mer, qui dresse ses lignes si pures à l'orée du bois de Vincennes, le Conservateur M. Marius Ary Leblond a ouvert une exposition sur l'esclavage depuis 1789, à l'occasion du Centenaire de la Libération de l'Esclavage.

Nul n'ignore la gloire antillaise qu'est M. Leblond. Né à la Réunion, prix Goncourt, auteur de nombreux romans, M. Leblond a écrit un émouvant *Vercingétorix*. Il rejoint Camille Julian. Il regrette que Rome ait écrasé la Gaule au moment où celle-ci allait se constituer en nation. Aidée par l'influence phénicienne, qui avait remonté le Rhône, la Gaule aurait produit une civilisation originale... Mais cela est une autre histoire.

Dans cette rétrospective, ce qui nous intéresse, surtout, nous Haïtiens, c'est la libération de l'esclavage proclamée par intérêt par Sonthonax, puis par Polverel. Un jour que nous revisitions ce musée, nous avons attiré l'attention du Conservateur sur ce que, si ce musée indiquait le décret du 4 pluviose, il était muet sur l'action de Sonthonax et de Polverel. M. Leblond voulut bien nous demander une note pour rappeler ce souvenir.

L'exposition, alimentée par des prêts d'amateurs, s'étend longuement sur cette période.

Des gravures évoquent des faits émouvants : Les danses sur le pont à coups de fouet, auxquelles les capitaines négriers contraignaient les esclaves afin qu'ils prissent un peu d'exercice. Des marchés d'esclaves. Le Noir disant au Blanc : «Toi libre, moi libre aussi».

Des livres rappellent ceux qui ont aidé les Noirs : Montesquieu ouvert sur son ironie cinglante relative à ceux qui méritent l'esclavage puisqu'ils ont le nez épaté. Dans Raynal : sa prédiction de la venue d'un Spartacus, que dit-on, Toussaint aimait à relire.

Un autographe de Grégoire à Mme Testu, à propos d'un hymne qu'elle avait composé, sur la liberté, exprime l'espoir que des hymnes pareils seront écrits pour des Haïtiens et chantés par eux. Dans Malenfant : Il se glorifie d'être le seul colon de Port-au-Prince à s'être refusé à l'invitation de Polverel de libérer les esclaves le 22 septembre 1793.

Le plan d'un navire négrier, dans l'ouvrage de M. Martin, rappelle les horreurs des voyages de nos aïeux.

Des gravures évoquent des ombres chères : Brissot, Danton, Grégoire, Robespierre.

Les lettres de Leclerc à Bonaparte, tirées de l'ouvrage de M. Roussier, démontrant que Bonaparte voulut nous ramener en esclavage.

L'original d'une proclamation de Sonthonax du 5 Novembre 1793, la copie de sa proclamation intéressée de libérer les esclaves du 29 août 93, indiquent que, s'il nous libéra, c'était parce qu'il avait besoin de nous comme « guerriers ». Notre vie a donc payé notre libération.

Tout cela est très émouvant.

Il est encore plus émouvant de penser que c'est à Paris qu'une telle exposition a lieu.

Et de réfléchir sur le cas des Haïtiens et des Français.

Ces deux peuples avaient toutes les raisons de continuer à se détester.

Mais la France fit sa Révolution. Des principes que nulle nation n'avait encore promulgués, et qui nous touchaient particulièrement, furent alors proclamés.

Du 5 mai 89 au 9 thermidor, que de progrès en faveur des plus humbles ! Et nous étions moins que ces plus humbles. Ce sont ces années-là qui nous rapprochèrent et nous rapprochent encore de la France. Ce n'est pas Bonaparte malgré sa coupole dorée, qui voulut nous remettre en esclavage, qui fit ce que l'on sait de Toussaint, lequel n'a de tombe que nos cœurs. Nous avons foi en la France malgré toutes ses fluctuations parce qu'il y eut Robespierre.

D'autre part, ces deux peuples parlaient la même langue. Cette unité les rapprocha.

Nous avons compris tout de suite que nous avons infiniment à apprendre de la France. Or, nous avons soif d'apprendre. Par la communauté de langue, notre instruction fut facilitée. Nous avons tout particulièrement apprécié des qualités françaises qui ne nous sont pas précisément familières : persistance dans le travail, modestie, simplicité. Nous n'avons pas oublié l'accueil, même affectueux, que la France nous a toujours réservé, alors que d'autres peuples..... Nous avons compris que la loi du sang n'était pas tout. Compte aussi la loi de l'esprit.

C'est ainsi que l'on assista à ce spectacle curieux de descendants d'esclaves de Saint-Domingue engagés en 70, en 14, en 39.

Aussi bien, nous nous réjouissons de l'effort culturel français en Haïti, réalisé par la France, malgré les plus grandes difficultés financières. Il nous faut veiller soigneusement à conserver cette langue. Car elle est la sauvegarde de notre personnalité. Nous espérons que tous les Haïtiens se rallieront à cette défense de la langue française.

III

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

La Ville de Port-au-Prince

Par Antoine Bervin

«Fluctuat nec mergitur»! L'an prochain, la ville de Port-au-Prince couronnera le deuxième centenaire de sa fondation. Etablie en 1749, sous la colonie française, elle réalisera en effet, deux siècles d'existence qui se confondent selon ses annales municipales en deux siècles de martyres, de crise et de progrès. Telle est la trilogie complexe et douloureuse sous laquelle se présente le bicentenaire de la première cité haïtienne (1). Les villes, comme on peut le remarquer, ont leur personnalité et leur système organique propres; il en est qui sont gaies, riches, vivantes, rayonnantes; d'autres qui sont désagréables, incommodes, infâmes; comme les individus elles naissent, grandissent, rayonnent, souffrent, prospèrent, dépérissent et meurent. On pourrait même dire que semblables aux êtres humains, elles prennent naissance sous certains signes astrologiques qui influencent leur destinée, comme certaines constellations zodiacales agissent, dit-on, sur le caractère et le tempérament de ceux qui naissent en telle ou telle saison de l'année. En tout cas, s'il n'est guère facile de prévoir l'avenir réservé à une cité donnée, il est du moins aisé de déterminer pour Port-au-Prince par exemple, avec le recul du temps, sur une étendue aussi longue de deux siècles, à la lumière des éphémérides, si l'ensemble des événements qui y sont survenus relèvent d'un ordre de progrès moral ou matériel quelconque, et fixer en définitive si cette ville eut un sort heureux ou malheureux imputable aux hommes ou aux circonstances. D'une manière générale, les villes suivent l'orientation déterminée par leurs édiles. S'ils sont des éléments dynamiques leur communauté franchement va de l'avant, si par contre ce sont des éléments statiques c'est la marche rétrograde. Pour peu qu'ils apportent un minimum d'orgueil et de bonne volonté dans l'accomplissement de leur tâche, un gramme d'initiative et une étincelle de génie ils peuvent arriver à édifier des merveilles autour d'eux pour le plus grand bonheur de leurs administrés. L'antiquité nous rappelle qu'une femme exceptionnelle dans toute l'acception du terme attachait sa gloire à

(1) L'Auteur parle ici politiquement, et non chronologiquement.— N.D.L.R.

bâtir une cité éblouissante dont la richesse et le faste ont traversé 20 siècles de renommée pour parvenir jusqu'à nous. Babylone a disparu, mais elle fut classée parmi les sept merveilles du monde. Les grands constructeurs en sont encore impressionnés jusqu'à nos jours. La reine Sémiramis par sa beauté autant que par son génie, domine encore les sommets du temps. Quant aux grands administrateurs municipaux, aux pionniers de l'architecture et de l'urbanisme modernes ils sont trop connus pour avoir besoin de les citer. Néanmoins, les règles de l'urbanisme même évoluent constamment et deviennent de plus en plus difficiles. Ne dit-on pas par exemple que New-York est une ville inachevée, précisément à cause des lois changeantes qui régissent la matière? Port-au-Prince elle-même réunit un ensemble de conditions topographiques favorables pour être une ville splendide, flatter ses habitants, attirer des visiteurs et les garder. Bâtie sur le littoral de la baie de la Gonâve elle épouse toute la grandeur de son environnement. Malheureusement son évolution fut singulièrement paralysée par les dures épreuves de l'époque coloniale et des guerres civiles dont elle fut, soit le théâtre, soit le point d'aboutissement. Des scènes effroyables s'y déroulèrent à enlever jusqu'au désir de vivre. Chaque jour, presque à chaque place publique, on enregistrait de multiples pendaisons ou exécutions. Aussi a-t-on pu dire non sans justesse que chaque pierre de la ville fut témoin d'un spectacle épouvantable. La population port-au-princienne vécut ainsi des ans et des ans, la crainte et la frayeur dans l'âme. La nature même semblait s'adapter au rythme des horreurs et des infortunes accumulées par les hommes. On eût dit qu'elle prit plaisir à s'associer à ces calamités sans nom. Des fléaux de tous genres s'abattirent sur la pauvre cité. Par trois fois la terre trembla ensevelissant dans son sein des vies et des biens considérables. Une autre catastrophe aussi affolante que terrible : le feu, dévorait en quelques heures des centaines de maisons d'habitation, jetant d'un jour à l'autre des familles entières dans la plus abjecte misère. Les chroniques de l'époque rapportent que plus de quarante vastes incendies ravagèrent Port-au-Prince, en moins de cinquante ans. Des ouragans et des cyclones successifs fondaient périodiquement sur la malheureuse cité, emportant dans leur course effrénée de nouvelles vies humaines et de nouvelles richesses. Et nous en passons... La chaîne de nos cruelles épreuves se poursuivit de cette façon irrémisiblement pendant le cycle complet de cent ans. Cent ans de revers, cent ans de larmes et de misère qui eussent inspiré sans doute une vision autrement fantastique à Beethoven pour la création d'une «Sonate pathétique» beaucoup plus émouvante tirée des adversités haïtiennes.

Le premier centenaire de la ville de Port-au-Prince ne rappelle donc aucun souvenir réjouissant. Les cœurs furent collectivement en deuil. Aucun sourire même philosophique, ne saurait poindre au bout des lèvres de personne, si ce rictus devait refléter un état d'âme conscient des malheurs du passé. Mais heureusement les années se suivent et ne se ressemblent pas. Les jours sombres sont passés, la nature s'est calmée et les hommes se sont plus ou moins assagis. Le siècle suivant s'ouvre au peuple de Port-au-Prince sous

des auspices plus favorables aux progrès; les esprits sont libérés de l'obsession coloniale, les citoyens s'éveillent, ils ont le sentiment de leurs droits et la fierté de la liberté : vivant libres, dans une contrée libre, ils prennent conscience de leurs responsabilités, organisent les institutions publiques, bâtissent des cités nouvelles.

La capitale, longtemps assoupie sous le faix colonial, s'agite désormais. Elle recherche les voies de la civilisation. Le Président Alexandre Pétion, organise l'administration, crée le Tribunal de Cassation presque en même temps que le Lycée National de Port-au-Prince. Des Congrégations religieuses françaises s'établissent chez nous. L'Instruction primaire et la secondaire se répandent de plus en plus. Les cellules sociales se constituent et avec elles apparaît l'Institution Municipale. Des œuvres urbaines s'élèvent de toutes parts: marchés publics, parcs, abattoirs, hôpitaux, chemins de fer, fontaines, monuments, asiles et églises. L'Etat s'associe à la Municipalité pour la construction des rues, l'éclairage électrique, l'assainissement des égouts et la distribution des eaux. La cité s'agrandit, la population s'accroît, le commerce et l'industrie se développent, les banques s'établissent, les arts s'affirment. Port-au-Prince devient une capitale en pleine évolution. Siège du Gouvernement de la République, du parlement, des grands tribunaux et des grandes administrations, la capitale centralise les activités principales du pays. Pareille au cœur elle est la régulatrice de la santé nationale. Une presse locale vivante alimente et stimule les initiatives publiques. Les théâtres et les stations de radio favorisent les attractions sociales. La vie universitaire y crée une animation constante. En vraie «Alma Mater» elle accueille les générations successives que lui envoient nos villes de province. L'Université fournit des hommes éminents à la nation, des soldats à l'armée, des prêtres à l'église. Les Facultés de Droit, de Médecine et de Pharmacie, les Ecoles d'Art Dentaire, Polytechnique, d'Agriculture et de Théologie, l'Académie Militaire, l'Ecole Normale Supérieure, l'Ecole d'Ethnologie placées sous le contrôle du Ministère de l'Education Nationale, le Musée, les Archives et les Bibliothèques publiques complètent le cadre de nos centres d'études et de recherches. Dans une population en majeure partie catholique, l'administration ecclésiastique haïtienne comprend quatre évêchés dont un par Département et un archevêché établi à la capitale ayant sous sa juridiction les paroisses du Département de l'Ouest. Pouvoir, politique, judiciaire, législatif, militaire, universitaire et spirituel : autant de forces vives qui ont charge de promouvoir le progrès à la capitale, et par elle, à travers tout le pays, en ce qui leur incombe en particulier.

Port-au-Prince, cité académique aux contrastes saisissants, aux couleurs chatoyantes, où la grandeur circule insouciantement et tranquillement, côte à côte avec le paupérisme le plus émouvant; capitale paisible, hospitalière et sommeillante, lorsqu'elle n'est pas en ébullition sectaire ou révolutionnaire; ville atteinte de modernisme sans renoncer pour cela à son archaïsme; ville agréable et facile qui élève sur le pavé, avec une tolérance égale à la colère rouge qu'elle met à précipiter sans miséricorde; ville aux aurores grandioses et aux crépuscules féériques; ville charmante et merveilleuse qui offre ses alléluias d'al-

légresse avec la même insouciance qu'elle profère ses malédictions et ses mépris. Ville d'opposition, de contrastes ou de dissemblances, qu'importe! nous l'aimons passionnément, en dépit de ses disgrâces, telle qu'elle fut et telle qu'elle est, comme «une cavale indomptable et rebelle», précisément pour les tourments et les émotions violentes qu'elle nous cause, pour la diversité de sa nature, pour son inconstance même envers les hommes et les choses; nous l'aimons enfin, parce que notre âme souffre de profondes nostalgies, lorsqu'elle s'éloigne de la vision de ses mornes touffus, parce qu'elle ne s'habitue point à des contrées étrangères, parce qu'elle ne s'accroche pas à des paysages qui ne sont pas siens.

O Port-au-Prince, cité nationale, boulevard de l'égalité, mère nourricière de tous les Haïtiens, que ton peuple avec orgueil élève son âme à la hauteur de ton passé de douleur et de tes promesses d'avenir, que dans un bel effort collectif, immense et magnifique comme ton ciel azuré, il commémore dignement ton illustre nouveau centenaire.

L'Observatoire Météorologique de Port-au-Prince

Par le R. P. Bettembourg, c.s.Sp.

Avec l'année 1948 l'Observatoire du Séminaire Collège Saint-Martial a commencé sa soixantième année d'observations régulières et ininterrompues. La série des observations, cependant, est plus longue. Il faut compter, en effet, celles qui ont été faites à la Station du Bois-Chêne, à environ un kilomètre au sud-est de l'emplacement actuel, par M. A. Ackermann, ancien Professeur de Physique au Lycée national de Port-au-Prince, de 1863 à 1869. Le registre, fort bien tenu, de ces observations, se trouve dans les Archives de l'Observatoire de Saint-Martial.

Ce n'est qu'environ dix ans après les observations de M. A. Ackermann que l'Observatoire de Saint-Martial a été fondé. Il ne commença à fonctionner normalement qu'une fois les travaux d'installation achevés en 1883. L'emplacement du Fort Thomas avait été cédé à cet effet aux Pères du Séminaire par le Président Boisrond Canal en 1878.

Toutefois les occupations multiples du fondateur et premier Directeur, le R. P. Weick, son voyage en Europe en 1885, une santé délabrée, insuffisamment rétablie par suite d'activités incessantes au cours du congé, qui l'obligea à reprendre la mer, à peine revenu, pour aller mourir en France, le 14 septembre 1887, à l'âge de 44 ans, laissèrent quelque peu en souffrance la régularité des observations. Mais si l'activité entreprenante du Père ne lui avait pas permis de faire face à tous les assujétissements qu'imposent la variété, la continuité et la mobilité des phénomènes météorologiques à ceux qui leur vouent temps, savoir et forces, elle a cependant contribué efficacement à faire connaître le pays à l'étranger, en même temps qu'elle lui a valu la visite d'un éminent membre de l'Institut, M. d'Abbadie, venu pour observer le passage de Vénus sur le Soleil, le 6 décembre 1882.

L'organisation définitive et le début des séries d'observations permanentes remontent réellement à l'année 1888, époque à laquelle le R. P. Ignace Scherer prit la direction de l'Observatoire. Ces séries portent sur la pression atmosphérique et la température prises à 7 heures du matin, à 1 heure de l'après-midi et à 9 heures du soir; la lecture journalière des thermomètres à maxima et minima, tension de la vapeur d'eau et humidité relative, évaporation à l'évaporomètre Wild, direction et vitesse du vent, direction et quantité des nuages, présence du soleil et chute de la pluie.

Un mot sur cette dernière série, parce que c'est elle qui peut-être une

source de renseignements plus immédiatement pratiques dans l'exécution de certains travaux sur place. Ainsi la quantité normale de pluie à laquelle on peut s'attendre à Port-au-Prince au cours d'une année, est 1352 mm. Si la quantité d'eau tombée dépasse cette valeur, l'année peut-être regardée comme pluvieuse, elle sera sèche si cette limite n'est pas atteinte. C'est ainsi que les années 1946 et 1947 furent déficitaires. Un coup d'œil sur la courbe de toutes les années, en montre deux qui tranchent nettement sur l'ensemble. L'année 1916, l'année la plus humide de toute la série, a donné un total de 1938 mm; le mois de juin avait plus que triplé sa moyenne de 100 mm. Par contre trois années plus tard, l'année 1919 partage, avec celle de 1885, le privilège d'avoir été la plus sèche avec 859 mm. seulement...

Mais laissons les statistiques, d'autant plus que les présentes lignes ont un but plus historique, pour suivre le Directeur dans les travaux entrepris afin d'étendre le champ de ses activités et en accroître l'utilité. Il était convaincu que l'accumulation de données, quelque importantes qu'elles puissent être, ne constituait qu'un aspect du problème météorologique. Les renseignements assemblés ne pouvaient trouver leur pleine valeur que s'ils étaient mis à la disposition du public. Ils intéressaient le pays tout d'abord, mais aussi le réseau mondial.

Les variations atmosphériques observées à Port-au-Prince, comme du reste à toute autre station, font partie de l'atmosphère général. Elles doivent donc être réintégrées dans cet ensemble pour obtenir leur signification et fournir leur part à l'explication et à la connaissance du tout.

En 1890 le Directeur de l'Observatoire central de Vienne, (Autriche) M. le Dr. J. Hann se proposait de faire une étude sur l'oscillation diurne du baromètre par toute la terre. Les observations horaires de jour et de nuit d'une station intertropicale dans les Antilles lui faisaient défaut.

«Je communiquais ma difficulté au R. P. Scherer (Port-au-Prince), disait-il devant l'Académie impériale des Sciences en 1892, qui consentit immédiatement à entreprendre une nouvelle série d'observations sur la pression atmosphérique, s'étendant à la nuit. Ces observations méritent la reconnaissance de tous mes collègues, et sont d'autant plus à apprécier, qu'elles ont été faites dans des conditions très pénibles».

Pendant toute une année le Père s'était levé toutes les deux heures pour faire des observations directes, les observations qui n'avaient pas été lues directement sur le baromètre étaient intercalées à l'aide des enregistreurs.

M. E. Mascart, Membre de l'Institut et Directeur du Bureau Central Météorologique de France, n'était pas moins élogieux pour la valeur des observations qui «comptent parmi les meilleures qui nous viennent de l'étranger».

Si M. le Dr. Hann avait qualifié l'Observatoire de Saint-Martial de «premier ordre», M. E. Mascart témoignait sa gratitude en faisant décerner au Directeur une Médaille par le Ministère de l'Instruction Publique de la Ré-

publique Française. L'un et l'autre, du reste, avaient offert les colonnes de leurs publications aux observations de Port-au-Prince, en attendant qu'on put trouver sur place les «voies et moyens» de les publier dans un Bulletin autonome.

Rêve désintéressé, car, comme le Père Scherer le dit dans un article du 1er avril 1905 :

«Notre intention et espérance sont que nos travaux ne fassent pas seulement mieux connaître Haïti, mais qu'ils servent un jour de base à l'étude des diverses questions qui peuvent s'y rattacher, et qui sont toutes d'un grand intérêt pour le pays».

C'est cet intérêt du pays qu'avaient en vue les Dr. Jules Borno, MM. D'Ennery Déjoie, Frédéric Doret, Chavineau Durocher, Drossaint Lilavois, Etienne Mathon et le Dr. Wesner Ménos quand ils ouvrirent une souscription pour le 52e anniversaire de la Fondation. C'est grâce à cette souscription et à l'aide apportée par le Gouvernement de la République, qu'après les premiers bulletins «sous forme de feuilleton et servant de supplément à certaines publications» qu'en 1910 parut le premier Bulletin complet, dont la série a été malheureusement interrompue par la guerre, lacune qui, espérons-le, sera sous peu comblée grâce aux concours promis.

Un des besoins les plus pressants, mené de front avec l'organisation des stations pluviométriques, était une étude des cyclônes. Elle fut publiée le 1er Mai 1905. «Question d'actualité à l'approche de l'époque (juillet-octobre) qu'on appelle la «saison des cyclônes».

Après avoir donné dans cette étude des notions générales et passé en revue «les cyclônes qui, durant les vingt dernières années, se sont abattus sur l'île d'Haïti ou sur les îles avoisinantes», l'auteur conclut :

«La formation des cyclônes ne saurait être prévue, mais, une fois constitués et en marche, ils peuvent être annoncés au loin et à l'avance par dépêches et, au jour le jour, leur position peut être déterminée».

Occasion est donnée aussi dans cette étude de signaler la contribution de l'Observatoire à l'utilité générale. Dès 1888 le Directeur avait été sollicité par le Weather Bureau de Washington de prêter son concours en lui communiquant, par cablogramme, les indices de la formation d'un cyclône. Là encore on ne manque pas de le féliciter de ses services appréciés, témoins le passage de la lettre de M. Harrington, du 2 décembre 1893.

«J'ai l'honneur de vous informer que votre télégramme du 8 Octobre a été un des premiers avis qui nous aient été donnés sur le cyclône du 10 au 14 Octobre».

Cependant, ajoute le Directeur, le cyclône en question était loin de nous, au Nord d'Haïti.

Ce service bénévole, sollicité en 1888, devint officiel par une lettre du 7

Mai 1906 et n'a plus jamais cessé depuis. Limité d'abord à la «saison des cyclones», il est devenu journalier depuis le commencement de la guerre 1939-1945 à raison de trois dépêches par jour; (il y en avait une quatrième à une heure de la nuit durant les hostilités). Par là l'Observatoire du Séminaire Saint-Martial fournit sa contribution journalière et immédiate à la Météorologie générale pour l'étude des variations atmosphériques et à l'établissement des cartes journalières du temps. A bord du SS Colombie, en septembre 1946, l'Officier météorologiste se faisait un plaisir de faire capter par le sans filiste les radio-messages de San Juan de Puerto-Rico et de communiquer, à l'auteur de ces lignes, le temps et la température chaude de Port-au-Prince, sous les brumes et le froid des régions de Terre Neuve.

Le réseau des stations pluviométriques, établi dès les débuts sous la direction du Père Scherer, avait eu le temps de fournir les renseignements pour les exploiter et donner un aperçu sur le régime des pluies en Haïti. Les résultats se trouvent dans le Bulletin de 1917, à la page 89.

Si l'aspect général est le même à travers tout le pays, deux saisons sèches, dont la principale va de décembre à mars, la petite en juillet avec deux périodes pluvieuses d'avril à juin avec maximum en Mai, l'autre d'août à novembre avec maximum en octobre, il y a cependant variation en amplitude, selon six types discernables. Le premier type, celui de la côte atlantique, diffère notablement des autres. Le long de la côte du nord, la côte «au vent», la période principale de la sécheresse arrive de juin à août avec une période secondaire, à peine sensible, en mars. Tandis que le maximum pluvieux d'avril à mai est à peine marqué, celui de septembre, se prolongeant jusqu'en février, l'est très fortement pour atteindre son sommet en novembre.

Plus à l'intérieur, à Saint-Michel de l'Attalaye, Mirebalais, Pilate et Marmelade, on distinguerait une période de pluie et de sécheresse uniques. Celle-ci allant de novembre à avril, celle-là de mai à octobre avec une baisse insignifiante en juillet.

Sur les pourtours du Golfe de la Gonâve il y a deux types :

Celui de la côte «sous le vent» du Môle Saint-Nicolas, Gonaïves, Saint-Marc jusqu'à Thomazeau et même Gantier, rentre dans le type général, mais avec un régime très faible, la normale des stations variant de 550 mm. à 1000 mm.

Celui de la côte opposée, de Port-au-Prince à Jérémie en passant par Petit-Goâve et Anse à Veau, est identique mais beaucoup plus accentué. A noter cependant que Jérémie, d'octobre à décembre, ressemble fortement au type de la côte atlantique.

Enfin pour le type de la mer des Caraïbes les périodes sont plus nettement tranchées. La pluie atteint son maximum en mai et octobre, la sécheresse en décembre et janvier, moins prononcée en juillet.

Cette étude de la répartition mensuelle des pluies fut complétée par une autre, parue dans le Bulletin de 1919 à la page 99, celle de la répartition horaire. Des observations il résulte que les «journées entières de pluies sont rares et exceptionnelles; elles accompagnent les dépressions cycloniques ou sont caractéristiques de «NORDS». D'ordinaire c'est entre deux heures et neuf heures du soir que la pluie tombe, en averses très intenses, généralement d'assez courte durée. Une des plus longues en même temps que la plus forte, enregistrée à Port-au-Prince, fut celle du 13 février 1902, de six heures quarante du soir au matin du 14 vers les quatre heures, avec un total de 183 mm., ce qui veut dire 183 litres par mètre carré.

Signalons simplement, pour ne pas donner des dimensions démesurées à cet article, un travail dont les observations ne relèvent pas de la Météorologie, mais qui avait été demandé par la U. S. Coast and Geodetic Survey, sur les marées de la rade de Port-au-Prince. Les observateurs, relevés du 5 mai 1905 au 20 août 1906, ont fourni la base à un travail du R. P. Baltenweck, à ce moment Assistant du Directeur, décédé Directeur le 30 juin 1946, et publié dans le Bulletin de 1911, page 61.

Peu après survinrent les événements de la guerre de 1914-1918 qui prièrent le Père Scherer de son Assistant pendant de longues années. Au retour de celui-ci, en 1919, la santé du Directeur avait pâti du surmenage. Deux séjours en Europe ne réussirent plus à lui redonner la vigueur. Une paralysie, survenue en juillet 1926, l'emporta le 28 octobre de la même année.

La crise du personnel et des fonctions plus urgentes ne permirent plus de longues études. On se contenta de faire le travail courant et de faire dans les Bulletins les communications les plus pressées. Mais les éléments, tant météorologiques que séismologiques, ont été accumulés et le temps viendra où ils pourront être utilisés et les résultats rendus publics.

Les Premiers pas de l'Instruction Publique en Haïti

Par Rulx Léon

Les différentes étapes de la formation du Lycée de Port-au-Prince et les premières tentatives d'instauration de notre enseignement supérieur restent mal connues.

La toute première démarche est semble-t-il une consultation accordée par Monsieur Leitech au Président Pétion comme en témoigne cette lettre du 17 janvier 1806 adressée au Trésorier Général.

«Le Gouvernement ayant employé le sieur Leitech à lui donner quelques renseignements, dont il avait besoin, et à préparer quelques matériaux pour l'éducation de la jeunesse désire l'indemniser en lui donnant de quoi payer cinq mois de pension qu'il doit. En conséquence, je vous invite à lui faire payer de la caisse militaire la somme de 250 gourdes pour l'objet sus dit, laquelle vous sera allouée en bonne dépense».

Nous avons toutes les raisons de croire que le Lycée a commencé timidement à fonctionner dès le mois suivant, si l'on en croit la lettre du 20 février 1816 (Archives Nationales) par laquelle Alexandre Pétion, Président d'Haïti «invite le trésorier général à payer de la caisse militaire au citoyen Ballette, Instituteur Public, la somme de cinquante gourdes pour l'aider à établir sa maison d'éducation».

Ballette n'assura pas plus de trois ans la direction du Lycée Haïtien. Il mourut et fut remplacé en 1819 par Delille Laprée. Né à St Marc en 1787 de parents protestants, Laprée fut envoyé jeune en France, où il reçut une éducation soignée. Il passa plusieurs années en Angleterre comme prisonnier ; il en profita pour étudier les lettres et les sciences exactes. Après la paix de 1814, il tourna les yeux vers Haïti que la France semblait menacer. La fonction de Directeur du Lycée étant vacante par la mort du titulaire, il y fut nommé. Il l'occupa jusqu'à sa mort le 24 Novembre 1823.

Delille Laprée a laissé la réputation d'être un homme très vertueux et très instruit. Le Propagateur Haïtien, journal bi-mensuel dont il avait été le fondateur et le directeur, écrivait de lui dans son numéro du 1er décembre 1823 : «Mr. Laprée était l'ami de ses élèves et de leurs parents. Ses soins et sa tendresse n'auraient été nullement ralentis, jamais il ne lui serait venu à l'idée de renvoyer un élève, parce que deux ou trois quartiers de sa pension étaient arriérés. Ce désintéressement allait plus loin encore : M. Laprée a souvent refusé l'argent que des familles peu aisées lui apportaient. Il y a six mois

son appétit se perd, son sommeil et ses forces diminuent : les médecins lui conseillent de se retirer à la campagne ; il néglige cet avis de la science et de l'amitié. Un accident plus grave que la maladie vient le frapper, il y a deux mois, il se casse la cuisse, et quel que soit l'espoir dont ses amis se bercent encore, les esprits les moins exercés à l'art de guérir pressentent que chez lui la nature n'est plus assez puissante pour triompher du double obstacle de la fracture et du dépérissement constitutionnel...»

Mr. Latour professeur d'éloquence au Lycée, que la mort venait malencontreusement priver d'un chef vivement admiré, prononça un discours sur sa tombe où l'on pouvait voir inscrite, il y a encore quelques années, l'élogieuse épitaphe suivante :

**Vous, amis des humains, de la prose et des vers
Par un doux souvenir peuplez ces lieux déserts.**

**De l'ami des beaux arts, de l'homme vertueux
Passant respecte ici la cendre.**

**Dans la tombe prêt à descendre
Il séchait d'une main les pleurs des malheureux,
Et de l'autre il peignait en vers harmonieux
Les derniers mouvements d'une âme noble et tendre.**

Laprée n'était pas parti seul, le Lycée perdait un autre animateur. Le Propagateur Haïtien déplorait en effet la mort de Colombel :

«Colombel avait été transporté de bonne heure en Europe. Il avait sucé les mêmes principes que M. Laprée... il était désintéressé comme lui et plus d'un acte de bienfaisance fut en commun exercé par eux... M. Laprée est mort dans les bras des siens... mais où sont les restes de M. Colombel ? A-t-il péri dans les horreurs d'une tempête qui a submergé le vaisseau qui le portait ? Est-il tombé sous le fer des pirates qui, depuis quelques années, désolent ces mers ? Peut-être a-t-il jeté sur un écueil inconnu, sur quelque rocher solitaire perdu au milieu des déserts de l'Océan... Tout annonce que l'ami de M. Laprée est descendu dans l'abîme des mers. M. Colombel parti d'ici de 20 Mars sur le navire «Le Leviatan» n'était point arrivé en Angleterre à la date des dernières nouvelles».

Dans l'entretemps un homme d'une renommée mondiale venait d'aborder nos rives. Il était peut-être moins préoccupé d'aider à l'enseignement des sciences au Lycée que de fonder une école de médecine, mais il tomba victime de la fièvre jaune un mois après son arrivée dans le pays. A sa mort, Colombel, alors secrétaire privé du Président Boyer, avait publié dans l'Abeille Haïtienne du 1er Octobre 1818 une notice nécrologique où nous lisons : «Nous n'avons jamais eu l'occasion de connaître l'habile médecin qu'une mort prématurée vient d'enlever à la société et aux sciences autrement que par quelques-uns de ses écrits ; nous ne pourrions, par conséquent, rapporter ici les particularités intéressantes de sa vie. Tout ce que nous savons à cet

égard, c'est que, jeune encore, il parcourut avec honneur la carrière des armes, et qu'il ne l'abandonna que pour se livrer à son goût dominant, à l'étude des sciences naturelles et principalement à celle de la médecine. Les progrès qu'il fit dans cette nouvelle carrière durent être rapides, car avant l'âge de 30 ans il s'était fait connaître dans le monde savant par plusieurs ouvrages dans lesquels une vaste érudition est jointe à une critique judicieuse et à une finesse de tact et d'observation peu commune.

A peu près à la même époque, il s'était chargé de la rédaction de la gazette «Santé de Paris», qu'il a continuée, du moins nous le pensons, jusqu'au moment où il a quitté sa patrie pour venir apporter ses lumières dans le nôtre. Etranger à l'art de guérir, nous ne nous permettrons pas d'énoncer notre jugement sur le mérite médical des ouvrages de feu M. Montègre ; nous ferons remarquer seulement qu'ils sont rédigés dans un style clair, facile et élégant, et portent tous une teinte de philosophie qui fait oublier la sécheresse du sujet et en rend la lecture instructive et agréable à tout le monde. Le traité que ce savant a donné sur le magnétisme animal et les nombreux articles dont il a enrichi le Dictionnaire des Sciences Médicales nous semblent justifier particulièrement cette opinion.

Peu de jours avant de payer le tribut à la nature, M. Montègre avait eu plusieurs entrevues avec S. E. le Président d'Haïti, dans lesquelles il lui avait communiqué ses idées relatives à l'établissement qu'il se proposait de former à Port-au-Prince, et lui avait remis l'aperçu d'un plan à ce sujet. Ce plan, qui renferme les vues les plus sages, n'était que le préliminaire des mémoires détaillés qu'il voulait fournir sur cet objet pour donner plus de développement à ses vues. Nous ne saurions trop regretter de ne pas avoir ces mémoires. De quelque utilité qu'ils eussent pu être pour nous, nous devons dire cependant qu'ils n'étaient pas nécessaires pour faire sentir au Président toute l'importance de l'établissement médical dont il s'agit; il en avait suffisamment reconnu les avantages dans les entretiens qu'il avait eus avec feu M. Montègre, et il lui avait promis de lui faciliter de toute manière l'exécution de ses projets. Le mérite de ce savant n'avait pu échapper à la pénétration de S. E. ; l'accueil obligeant qu'elle s'était plu à lui faire et les regrets sincères que la perte de cet homme recommandable lui a causés prouvent qu'elle sait apprécier et honorer le savoir et la vertu. Espérons que le dévouement philanthropique de feu M. Montègre excitera celui de quelque autre ami de notre pays en possession comme lui de talents distingués et qu'un jour nous aurons l'avantage d'avoir un établissement national où la jeunesse pourra s'instruire dans les différentes branches des connaissances humaines...»

Ce pionnier avait des compagnons qui, de loin au moins, tenaient à continuer son œuvre, comme le prouve la lettre suivante :

Paris, 28 Avril 1819

«A Son Excellence Monsieur le Général Boyer,
Président de la République d'Haïti
Monsieur le Président,

Vous avez honoré de vos regrets la funeste mort de mon ami et collègue M. de Montègre, qui avait concouru avec moi et quelques autres amis de l'humanité à la fondation de la Société établie à Paris pour l'amélioration de l'instruction primaire, et qui depuis s'était consacré, par l'impulsion du plus généreux dévouement, au bonheur de la nation que vous gouvernez, et à laquelle il voulait offrir le fruit de ses longues observations, de son instruction et de son expérience.

Je paie un tribut à la mémoire de mon ami et je remplis ses intentions, en adressant à Votre Excellence, sous les auspices et par les soins de mon respectable ami, M. l'Evêque Grégoire, le prospectus et les premiers d'un Recueil Littéraire et Scientifique (Revue Encyclopédique) dans lequel, secondé par beaucoup de savants, de littérateurs, de publicistes philanthropes et instruits, j'espère présenter peu à peu la marche, les progrès et les résultats de la civilisation sur tous les points du globe. Je désire fixer aussi l'attention sur la République d'Haïti, état naissant qui a tant de droit à intéresser les amis de l'humanité et les bons français. Par ce motif, il me serait précieux d'avoir à Port-au-Prince un correspondant exact et instruit qui pût m'envoyer, sous le couvert de M. l'Evêque Grégoire, à Paris, tous les deux ou trois mois, ou suivant les occasions sûres qu'il aurait à sa disposition, un Bulletin Littéraire et Scientifique indiquant, pour la République d'Haïti, la situation de l'Instruction Publique des écoles primaires, collèges, musées, bibliothèques, écoles spéciales de médecine, de beaux-arts : l'indication des ouvrages d'un certain intérêt qui seraient publiés, des phénomènes d'histoire naturelle qui seraient recueillis, etc.

En soumettant avec confiance mon plan et mon désir à Votre Excellence j'espère, Monsieur le Président, en recevoir une réponse aussi favorable que celle que m'a écrite dernièrement M. Jefferson, ancien Président de la République des Etats-Unis.

Tous les Etats, toutes les grandes familles sociales, répandues sur les différents points du globe, ont des intérêts communs : ceux d'améliorer la condition humaine sur la terre et de rendre l'espèce humaine et chaque homme en particulier plus capable de remplir la noble destination que leur assigne la divine providence.

Je prends aussi la liberté d'offrir à Votre Excellence trois écrits que j'ai publiés, et qui se rapportent au même but :

1.—Un Mémorial horaire (ou Biomètre), instrument destiné aux jeunes gens pour leur faire contracter l'habitude religieuse et morale de se rendre compte, jour par jour, des divers emplois des 24 heures écoulées ;

2.—Un Rapport sur les livres élémentaires, dont plusieurs vues pourront s'appliquer à votre cas ;

3.—L'Esquisse d'un Essai sur la philosophie des sciences, contenant un nouveau tableau général des connaissances humaines.

J'ai l'honneur, Monsieur le Président, d'offrir à Votre Excellence l'hommage de ma respectueuse considération.

M. A. JULIEN, de Paris,
Ancien Adjudant-Général,
fondateur directeur de la
Revue Encyclopédique.»

(Abeille Haïtienne, Nos 5, 6, 7, 8, 9)

Il fallait un homme de lettres pour remplacer Delille Laprée au Lycée et un homme de sciences pour donner corps aux suggestions faites par M. de Montègre en vue de créer une véritable Ecole de Médecine. Le Dr. Pescay, lettré accompli et médecin renommé venait d'entrer dans le pays et allait être appelé à remplir cette double tâche.

Une note du Propagateur Haïtien du 15 Juillet 1822 fait déjà pressentir son arrivée possible à Port-au-Prince :

«C'est un Haïtien retiré en France depuis nombre d'années; il y jouit d'une grande réputation et d'une fortune décente; cependant le beau ciel d'Haïti, la douceur de sa température, et autant que cela peut-être, les avantages du gouvernement haïtien, ne sont point étrangers à ses pensées. Cette lettre atteste combien peu M. Fournier Pescay serait éloigné de transporter son domicile parmi ses anciens compatriotes...»

Le journal citait, à l'appui de son assertion une lettre du 19 Octobre 1821 adressée par le Dr. Pescay à une de ses amies en partance pour Haïti.

«Cette terre couvre cinq générations de nos aïeux... Il me serait doux d'aller me reposer sur les foyers hospitaliers de mes pères; et je voudrais après une émigration si longue, rapporter dans ma patrie naturelle les fruits de mes longues études, de mon expérience, acquise en tant de lieux divers; et je serais glorieux de pouvoir répandre quelques lumières dans cette république naissante et victorieuse de l'esclavage...»

Mes vœux pour ce qui m'est personnel, seraient faciles à satisfaire un titre honorable au service de la République; un asile en échange de grands biens, et je pars; je quitte sans hésitation, ce pays où je jouis de quelque estime et d'une réputation acquise par mes travaux scientifiques et littéraires; je quitte sans regret les académies, la société des savants et des lettrés; j'abandonne une place honorable, rétribuée 8.000 frs. et 1.500 frs. de pension, gagnée aux armées; et je vole à Haïti, offrant à la République mes faibles services, et me dépouillant de vains titres honorifiques; je prends place parmi les citoyens dévoués et utiles...»

Le Dr. Pescay remplaça d'abord Laprée, puis, le Dr. Mirambeau (1), inspecteur en chef du Service de Santé, publia les Règlements de l'Académie d'Haïti, mais eut plus tard des déceptions qui le décidèrent à reprendre le chemin de la France.

(1) Voir «Conjonction» No 13, p. 46.

Livres et Revues (*)

Duvalier (Dr. François) **LA VALEUR DE LA PENICILLINE DANS LE TRAITEMENT DU PIAN EN HAITI.** (Extrait du Bulletin de l'Association des Médecins de langue française du Canada ; janvier 1948 — 13 p.)

L'auteur, qui a une grande expérience du pian, rapporte les résultats qu'il a pu observer, comme directeur de la campagne antipianique, dans le traitement de cette maladie.

500 malades ont subi pendant 6 mois une thérapeutique pénicillinée. La pénicillinothérapie a été administrée sous 3 formes : un premier groupe de malades a reçu 1.200.000 unités de pénicilline sodium réparties sur 4 jours (30 injections de 40.000 u. ; toutes les 3 heures) ;

Un deuxième et un troisième groupe ont été traités par la pénicilline huileuse à raison de 2 injections de 600.000 u. à 24 ou 12 heures d'intervalle.

Les résultats cliniques ont été merveilleusement favorables et rapides (2 à 3 jours). Par contre la Sérologie n'a été que très peu influencée par le traitement.

Quelques cas de surinfection et récidives ont été observés.

Ces faits doivent donc faire juger la dose de 1.200.000 u. comme insuffisante. Ils établissent comme nécessaire l'adjonction à ce traitement spectaculaire, et actif sur les lésions visibles, d'une thérapeutique de fond (surtout bismuthique) qui mettrait à l'abri des récidives et pourrait amener la guérison biologique.

G. de C.

Moïse (Rodolphe) — **GUEULE DE FEU.**

(Port-au-Prince, Imprimerie de l'Etat 1948 — 78 p.)

Combattant de la Révolution de Janvier, M. Rodolphe Moïse n'a pas voulu que se perde le souvenir d'événements où il fut mêlé. Comme le dit fort bien M. Clovis Désinor dans la préface : Moïse a dû se proposer intimement de scandaliser l'écriture poétique, la prosodie traditionnelle pour mieux mettre dans la «Gueule de feu» le catégorique refus de la condition humaine.

L'auteur ne fait preuve d'aucune prétention, mais sa poésie atteint souvent par les moyens les plus simples à un lyrisme émouvant.

(*) Les auteurs sont priés d'adresser directement à l'Institut Français, les ouvrages dont ils désirent faire rendre compte dans cette rubrique.

Retenons surtout «Credo» (Je crois aux choses éternelles — Aux choses matérielles et palpables), «Camarade Jésus» et surtout «Métamorphose».

A un siècle de distance, quelle similitude de ton entre ces poèmes et ceux que les révolutionnaires européens forgeaient en 1848!

A. C.

Hoffstetter (Robert) — LA GENETICA Y EL HOMBRE ;

(Talleres graficos Nacionales ; Quito 1947 — 170 pages, 34 figures).

La génétique a fait d'immenses progrès au cours des dernières années. L'école de Morgan a ouvert la voie à de nombreux chercheurs.

Cependant la génétique humaine est encore timide et hésitante. Quant à la génétique médicale elle commence seulement de s'affirmer. Les difficultés des études génétiques chez l'homme, dont les principales sont le petit nombre des sujets dans les fratries, la trop longue durée de la vie humaine par rapport à celle de l'observateur, la quasi impossibilité de l'expérimentation, expliquent ce retard.

L'ouvrage que M. Robert Hoffstetter, membre de la mission scientifique française en Equateur, a consacré à la génétique humaine, est une remarquable mise au point de la question.

Ecrit par un naturaliste, il accorde la plus grande part à l'hérédité des caractères normaux, particulièrement des groupes sanguins. Les déductions d'ordre anthropologique sont très poussées et fort intéressantes.

Le facteur rhésus fait l'objet d'un chapitre très documenté.

La seconde partie, plus brève, traite des caractères pathologiques, et des différents modes d'hérédité (dominante, récessive, sexuelle).

Un glossaire de génétique et une note bibliographique terminent cet excellent ouvrage qui fait un grand honneur à son auteur et à l'École polytechnique équatorienne.

G. de C.

LE BAYOU (No. 354, University of Houston, Texas — 202 p.)

Depuis 1933, l'Université de Houston, dans le Texas, publie une revue en langue française.

Conçue, d'après son fondateur, pour recréer l'atmosphère des États du Sud où vivent américains francisants et français américanisants, cette publication n'a pas tardé à prendre une extension qui a porté sa renommée jusqu'en Europe. En 1946 l'Académie Française lui décernait son prix de langue française.

D'excellents articles sont au sommaire du No. 35. Buffalo Bill, le héros qui enchantait l'enfance de plusieurs générations, est l'occasion d'une char-

mante et mélancolique évocation de Charles Lambert. Le farouche tueur d'Indiens et de desperados, dont la silhouette fringante, le large sombrero, et la barbiche cirée faisaient battre tous les jeudis nos cœurs de 10 ans, lorsqu'il apparaissait sur la couverture glacée et multicolore des livraisons à cinq sous, revit, mais moins glorieusement, dans ces pages. Et avec lui, son lieutenant Wild Bill Hickok. Mais pourquoi ne pas parler du fidèle trappeur Nick ?

Signalons également un intéressant article sur Lulli (saviez-vous qu'il a composé la musique du God save the King ?), une bonne étude sur René Boylesve (injustement oublié aujourd'hui), et une critique des livres, très éclectique.

G. de C.

CHANTIERS (Edition extraordinaire — Port-au-Prince, 13 mai 1948 — 40 p.)

On lit avec intérêt ce numéro spécial qui fait le bilan des activités du Mouvement Ouvrier Paysan à l'occasion du deuxième anniversaire de la fondation de ce parti.

A. C.

IV

CHRONIQUE

A l'Institut Français

LES «MARDIS RADIODIFFUSES» :

Voici la liste des conférences publiques prononcées à l'Institut, au cours du 3^e. trimestre de l'année universitaire 1947-1948 :

Le 27 Avril — R. P. Bettembourg, Directeur de l'Observatoire du Séminaire-Collège St. Martial : «Le problème météorologique» ;

Le 4 Mai — M. Parnell Marc, professeur de physique à l'École Normale Supérieure : «Le radar et ses applications au cours du dernier conflit mondial» ;

Le 11 Mai — M. André Castel, professeur d'histoire et de géographie à l'Institut Français : «France 47» ;

Le 19 Mai — M. André Kaminker, interprète à l'Organisation des Nations Unies : «L'Oeuvre des Nations Unies» ;

Le 25 Mai — le Dr. Jo Nordmann, professeur de Chimie Biologique à la Faculté de Médecine de Port-au-Prince : «Le Cancer» ;

Le 1^{er} Juin — M. Morisseau-Leroy, rédacteur en chef du «Matin», Délégué de la République d'Haïti à la Conférence de la Havane : «En marge d'une charte ou dans les coulisses du Capitole» ;

A l'issue de ces conférences, des films documentaires ont été projetés :

- «Cinéma et Astronomie»
- «Forêts vivantes»
- «La Brière et les Brierons»
- «Au pays où fleurit l'oranger»
- «Fleurs et Parfums»
- «Amitié noire»

M. ANDRÉ KAMINKER A L'INSTITUT FRANÇAIS

Interprète aux Nations Unies, M. André Kaminker qu'appelait à Porto-Rico une conférence internationale a bien voulu s'arrêter à Port-au-Prince pour prononcer deux causeries sur l'important organisme auquel il appartient: l'une à l'Institut Haïtiano-Américain, l'autre à l'Institut Français.

Présenté par M. Lando qui évoqua cette brillante carrière d'un journaliste polyglotte, vaillant combattant de la France libre, M. André Kaminker parla le 19 Mai à l'Institut Français devant un public rapidement conquis par l'aisance, la bonhomie, le lyrisme parfois, de cet orateur exceptionnel.

M. Kaminker qui improvisait avec bonheur n'a pu laisser à «Conjonction» aucun texte qui pût donner l'idée de sa remarquable causerie. Mais il a eu l'obligeance d'évoquer pour nos lecteurs un souvenir personnel que voici :

Un poème et sa traduction

par André Kaminker

Avril 1942. Les choses n'allaient pas bien... c'est le moins que l'on pouvait en dire. Un petit groupe de Français, exilés à Accra, en Gold Coast Britannique, attelés d'ailleurs à cette besogne passionnante, qui consistait à maintenir vivante, et contre tout, l'âme de la Patrie lointaine et asservie, un petit groupe, chaque matin, se penchait avec angoisse sur la carte de guerre.

Elle n'était pas drôle, la carte de guerre. Les Allemands touchaient au Caucase et dans le Nord Africain; l'armée anglaise battait en retraite vers la frontière d'Egypte sous les coups de Rommel. A Vichy, Laval triomphait. Les Etats-Unis n'étaient encore qu'un espoir.

Alors, un soir, tendus comme toujours vers la Radio de Londres, nous entendîmes une des voix par lesquelles s'exprimait alors la conscience du monde, la voix de Winston Churchill. Rien qui, dans ces phrases familières pût éveiller de trompeuses espérances. Nous en étions toujours «au sang, à la sueur, aux peines et aux larmes» qui nous avaient été si héroïquement promis en 1940. Un compte-rendu des faits, tels qu'ils étaient. Mais voilà qu'au moment de la péroraison, la voix prestigieuse se fit encore plus sonore, et devint presque tendre.

«J'ai retrouvé ce matin, disait Churchill, un poème que j'avais presque oublié, un poème de Clough. Il me paraît approprié aux heures que nous vivons. Je finirai ce soir en vous en donnant lecture...

Le voici dans son texte anglais :

Say not the struggle nought availeth
The labours and the wounds are vain
The enemy faints not faileth
And as things have been, they remain...

If hopes be dupes, fears may be liers
Perhaps under yon smoke concealed
Your comrades chase e'en now the fliers
And but for you, possess the field.

While tired waves, vainly beaking
Seem here no painful inch to gain,
Far back, through creeks and inlets making,
Comes, silent, flooding in, the main.

And not through eastern windows only,
When comes the day, comes in the light,
In front the sun climbs slow, how slowly,
But westward, look, the land is bright...

Ce même soir, humblement, je tentais une traduction. La voici...

Ne dis pas : A quoi bon poursuivre la bataille,
Notre souffrance est vaine et notre effort est vain,
Contre cet ennemi il n'est arme qui vaille,
Tel il est aujourd'hui, tel il sera demain.

L'espoir peut te mentir, la peur aussi. Ecoute...
Ce tumulte étouffé sous l'horizon poudreux...
Tes amis ont peut-être achevé sa déroute...
Tu n'en sais rien encore... ils sont victorieux.

La vague fatiguée, en roulant sur la plage
En vain semble assaillir la terre en son repos,
Au loin, par cent chenaux se frayant un passage
La marée, en silence, a fait monter ses flots.

Quand revient la lumière et que renaît l'aurore,
Qu'il est lent à monter à l'Est le jour vermeil...
La nuit semble vouloir s'appesantir encore.
Regarde à l'Ouest, le mont resplendit au soleil...

J'ai envoyé cette traduction à Churchill. Elle m'a valu trois lignes de sa main.

Mais deux mois plus tard, le nom Bir Hakhim galvanisait la résistance. Mais, à six mois de là, c'était El Alamein. Mais, à sept mois de là, c'était le débarquement en Afrique du Nord. Mais, à huit mois de là c'était Stalingrad.

Je n'ai jamais oublié la leçon. Je vous la livre.

